Neuchâtel - Fondée en 1738 - 207me année — Un numéro 15 centimes — No 219 (6 pages) — Jeudi 20 septembre 1945

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTE LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	22.—	11.—	5.50	1.90

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
15 ¼ c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 58 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'ESPAGNE à la croisée des chemins

Depuis la capitulation de l'Allemagne, l'Espagne est le seul pays d'Europe occidentale où survit un régime de dictature. Malgré toutes les pressions extérieures, le général Franco se maintient encore tant bien que mal au pouvoir, car les républicains sont, semble-t-il, trop divisés pour créer un mouvement capable de renverser le « caudillo ». Quant aux monarchistes, leurs chances ne paraissent pas bien grandes, et ils ne peuvent pas escompter un appui de l'étranger qui leur permettrait, le cas échéant, de prendre en mains les destinées du pays.

Cependant, au fur et à mesure que les mois s'écoulent, la position de Franco devient plus précaire et les récents discours que le chef de l'Etat a prononcés devant les phalangistes trahissent une évidente inquiétude. Il semble bien que le « caudillo », soucieux d'épargner à son peuple une nouvelle guerre civile, cherche une voie pour modifier le régime sans heurt. On sait notamment qu'il n'est pas opposé au retour à la monarchie constitutionnelle. D'autre part, d'anciens chefs républicains modérés, actuellement en exil, ont été invités à regagner leur patrie, où on leur garantit la liberté. Le général Franco mise ainsi sur deux tableaux, dans l'espoir qu'il pourra empêcher de ce fait un coup de force des extrémistes.

Les difficultés de Madrid sont encore accrues par la constitution à Mexico d'un gouvernement républicain espagnol dirigé par M. Giral. Enfin, un gouvernement séparatiste catalan vient d'être constitué à Paris. Certes, ces deux cabinets n'ont pas encore été officiellement reconnus par les puissances étrangères et les communistes espagnols, notamment, ont refusé d'en faire partie. Il n'en reste pas moins que ces événements affaiblissent singulièrement l'autorité de Franco tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En politique étrangère, le général Franco vient de subir un grave échec dans la question de Tanger. A la suite d'une décision prise à Paris par les Alliés, le régime international a été rétabli dans la zone de Tanger que les troupes espagnoles avaient occupée en 1940. Le gouvernement de Madrid a dû céder à la pression alliée afin d'éviter un conflit armé.

Mardi, le ministre espagnol des affaires étrangères a publié une déclaration au sujet de cette affaire. Ce document souligne que le rétablissement du régime international à Tanger a été décidé sans que l'Espagne en eût été informée et sans son approbation préalable. Il rappelle ensuite que les raisons profondes qui ont conduit l'Espagne à occuper Tanger étaient notamment la crainte d'actes hostiles des puissances de l'Axe contre cette ville ! L'inclusion définitive de Tanger dans la zone du protectorat espagnol n'est pas seulement la solution la plus conforme aux réalités géographiques et la plus apte au maintien de la neutralité tangéroise, poursuit la déclaration de Madrid, mais encore la solution la plus favorable aux intérêts de la ville de Tanger elle-même. Le gouvernement Franco demande enfin de participer à une conférence où pourraient être discutées les modifications susceptibles d'être apportées aux accords de Paris.

On peut d'ores et déjà prévoir que les Alliés répondront à cette déclaration par une fin de non-recevoir, car ces derniers ne traiteront en aucun cas avec Madrid tant et aussi longtemps qu'un gouvernement démocratique, reconnu par eux, n'aura pas remplacé celui du général Franco, dont les sympathies pour l'Axe ne peuvent être oubliées par les nations unies.

J.-P. P.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES EST ENFIN SORTIE DE L'IMPASSE

Les ministres des affaires étrangères ont achevé hier l'étude du projet de traité de paix avec l'Italie

Une identité de vue a été constatée sur certains points essentiels - Un accord de principe réalisé concernant l'internationalisation du port de Trieste

LONDRES, 19 (A. F. P.). — L'étude du projet de traité de paix avec l'Italie a été achevée au cours de la séance des « cinq », mercredi après-midi. Les traités de paix balkaniques seront examinés jeudi.

Une entente réalisée

LONDRES, 19 (A. F. P.). — Les travaux du conseil des « cinq » sur l'avenir desquels les plus sombres pronostics étaient encore formulés mardi, sont subitement sortis de l'ornière. Consacrée encore à l'étude du traité italien, la séance permit d'arriver non pas à un accord, même de principe, sur toutes les questions, mais à une entente sur le fond de certaines d'entre elles.

Jusque-là, l'atmosphère avait été lourde. On avait l'impression que les deux points de vues essentiels, celui des Américains et celui des Russes, s'affronteraient sans qu'une issue puisse être envisagée. Le désir non dissimulé et également vif de MM. Byrnes et Molotov d'en finir au plus vite, donna une impulsion nouvelle aux discussions.

Sur les questions des frontières franco-italiennes, on admet qu'il suffira aux experts d'en déterminer de façon précise le tracé qui permettra les rectifications demandées par la France. Celle des frontières yougoslaves n'est certes pas réglée, mais un principe semble avoir été acquis, l'internationalisation, dans un sens très large, du port de Trieste.

La question des colonies n'est pas encore réglée

Seule demeure à régler la question de la souveraineté. Elle sera étudiée par les délégués suppléants. La solution paraît moins difficile que mercredi matin encore. Elle dépendra du cours que prendront les échanges de vues ultérieurs sur les colonies.

La Russie a posé en fait sa candidature au « Trusteeship » sur la Tripolitaine et l'Erythrée. Il y a donc entre la demande maximum et la solution minimum une gamme de possibilités. La formule sera cherchée en prenant pour point de départ la proposition américaine, qui d'ailleurs ne satisfait personne. Cette proposition prévoit un gouverneur général, assisté d'un conseil de sept membres, c'est-à-dire d'un représentant des cinq alliés, d'un Italien et d'un indigène. Cette solution pose un problème grave : celui de la nationalité du gouverneur. Les délégués suppléants auront à la remanier en s'inspirant des remarques formulées par diverses délégations, la Grande-Bretagne et la France ne s'y étant ralliées que sous réserves.

Le communiqué officiel

LONDRES, 19 (Reuter). — Le communiqué publié mercredi soir déclare :

Le conseil des ministres des affaires étrangères s'est réuni deux fois mercredi. Les deux séances ont été consacrées à l'examen des clauses du traité de paix avec l'Italie. Le conseil est convenu que les délégués doivent examiner sous l'angle suivant le problème des frontières yougoslaves et celui de Trieste :

1. Fixation d'une frontière correspondant d'une manière générale aux limites ethniques et évitant dans la plus grande mesure possible de laisser des habitants sous la souveraineté étrangère. Des enquêtes approfondies seront exécutées à ce sujet avant les décisions définitives.

2. Création d'un régime international. Ce régime devra être appliqué en sorte que le port de Trieste et ses possibilités de transit soient accessibles aux mêmes conditions au commerce international, comme c'est le cas pour les autres ports francs du monde.

Accord de principe au sujet de Trieste

LONDRES, 20 (Reuter). — D'un collaborateur diplomatique : Le conseil des ministres des affaires étrangères est arrivé mercredi à un accord de principe sur la frontière italo-yougoslave. Ainsi, sous réserve d'une décision définitive, la plus grande partie de l'Istrie reviendra à la Yougoslavie, tandis que le port de Trieste aura un statut international. Cette solution ne pourra satisfaire ni la Yougoslavie ni l'Italie.

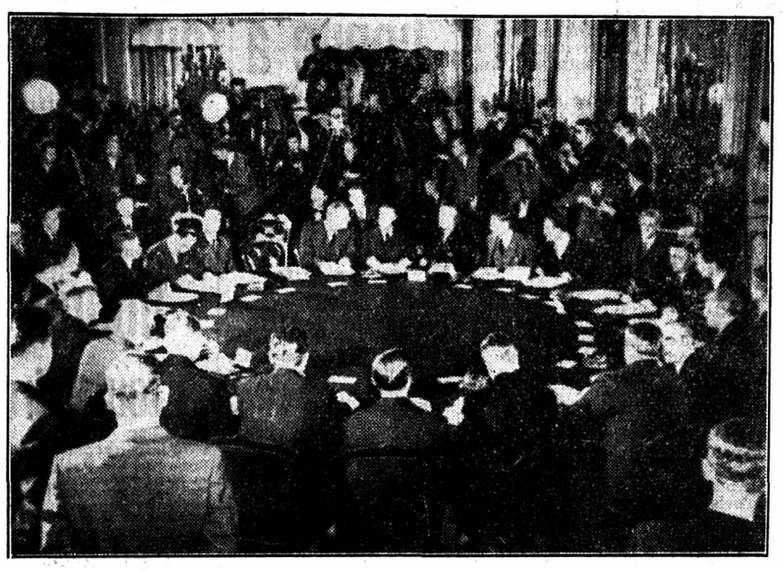

Les ministres des affaires étrangères des cinq grandes puissances et leurs experts autour du tapis vert. A l'arrière-plan, des photographes.

Les négociations qui ont eu lieu ces derniers jours à Londres ont montré que les deux pays attribuent une grande valeur au contrôle de Trieste. Le sort de Trieste est du reste beaucoup plus difficile à régler que les frontières italo-yougoslaves. A Londres, on est d'avis qu'un régime international pour cette ville à majorité italienne, mais dont l'hinterland est slovène, est la meilleure garantie de sa sécurité et de sa prospérité. L'histoire de Dantzig et de Tanger, en revanche, montre qu'il est difficile de maintenir l'ordre et la tranquillité dans les environs des territoires régis par un statut international.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

NOTES DE VOYAGE

Toutes les vaches ne regardent pas passer les trains. Il en est qui leur tournent carrément — ou plutôt rondement — le postérieur en balançant la queue comme pour chasser, ainsi qu'une mouche, cette vision importune, et continuent à brouter le regain humide de rosée avec un beau dédain pour la race agitée et versatile des hommes.

~~~

Si les maisons changeaient de toit aussi souvent que les femmes de chapeau, que deviendraient les paysages où nous cherchons le repos de notre âme et la détente de notre esprit ?

~~~

Quand, dans un vagon, nous trouvons occupé le coin de compartiment que nous convoitions, c'est l'humanité tout entière que nous prenons en grippe. Mais il suffit pour nous réconcilier avec elle que l'intrus, avec un sourire, nous offre une cigarette ou nous tende un illustré. Selon l'occurrence, un geste vaut mieux qu'un long sermon.

~~~

A côté de la gare, un coiffeur s'est installé. « Manicure », lit-on sur sa boutique. L'étymologie proteste et prétend qu'il faut écrire « manucure ». Mais l'analogie plaide pour « manicure », d'après « pédicure ». Adhuc sub judice lis est. En France on écrit « polyclinique » (clinique pour plusieurs maladies) ; chez nous plutôt « policlinique » (clinique de la ville). Qui a raison ?

~~~

Ce paysage que je traverse aujourd'hui en chemin de fer, je l'ai naguère parcouru en voiture. C'est à peine si je le reconnais. Ainsi la vérité prend à chaque moment l'aspect de nos expériences les plus récentes. Cela ne nous empêche pas de la croire unique et absolue.

~~~

Dans quelle proportion les voyageurs lisent-ils le journal quotidien, un magazine, un roman, un volume de poèmes ou un ouvrage philosophique ? Je m'étonne qu'on n'ait pas encore fondé un bureau spécial pour en établir la statistique. A quoi cela servirait-il ? A rien, naturellement. Mais pourquoi ne pas créer aussi bien un bureau chargé d'élaborer la statistique des statistiques inutiles ? Cela occuperait toujours un certain nombre de chômeurs.

~~~

Le tunnel tourne en rond. Depuis plus de soixante ans que le train suit les méandres de la ligne, il s'y est fait et ne s'en porte pas plus mal. Mon voisin tient à la main une boussole et sourit aux anges en regardant l'aiguille se déplacer lentement. Il faudra que, sur sa tombe, l'orateur chargé de son éloge funèbre n'oublie pas, en célébrant ses vertus de bon père, bon époux et bon citoyen, d'ajouter : « Il aimait à se rendre compte. »

L'INGÉNU.

IMPORTANTE DÉCLARATION DE LORD WAVELL

La Grande-Bretagne est disposée à donner prochainement aux Indes un gouvernement autonome

NOUVELLE-DELHI, 19 (Reuter). — Lord Wavell, vice-roi des Indes, a annoncé mercredi sur tous les émetteurs indiens un plan en cinq points pour la réalisation prochaine d'un gouvernement autonome des Indes.

Le maréchal a déclaré que le gouvernement britannique projetait de convoquer dans le plus bref délai possible un organe constitutif et que lui, lord Wavell, avait été chargé de prendre les mesures préliminaires à l'installation d'un conseil exécutif qui serait appuyé par tous les partis importants du pays.

Le gouvernement britannique est résolu à faire tout ce qui est en son pouvoir pour donner prochainement aux Indes un gouvernement autonome, d'entente avec les chefs indiens. Les démarches à entreprendre ont été discutées lors de mon dernier séjour à Londres. On a déjà annoncé que les élections aux parlements central et provinciaux, qui avaient dû être renvoyées durant la guerre, auront lieu durant l'hiver.

Le gouvernement britannique espère vivement que les dirigeants politiques de toutes les provinces seront prêts alors à endosser la responsabilité ministérielle.

Création d'une autorité constituante

Lord Wavell a ajouté :

Le gouvernement britannique a l'intention de créer aussi rapidement que possible une autorité constituante. Comme première mesure, il m'a chargé d'entrer en contact immédiatement après les élections avec les représentants des assemblées législatives provinciales en vue de me rendre compte si les propositions contenues dans le plan de sir Stafford Cripps sont acceptables où si elles sont sujettes à des modifications quelconques.

Des pourparlers seront également entamés avec des représentants des Etats indiens pour établir de quelle manière ils pourraient apporter la collaboration la plus utile à l'autorité constituante.

Un pacte anglo-indien

Lord Wavell a annoncé ensuite que le gouvernement britannique étudie les dispositions du pacte à signer entre la Grande-Bretagne et les Indes. L'orateur a également proposé de discuter après les élections avec les représentants élus et avec les différents Etats indiens des questions de détail intéressant l'installation de l'autorité constituante.

(Lire la suite en dernières dépêches)

L'opinion française juge sans indulgence les entretiens de Londres

De notre correspondant de Paris par téléphone

A l'issue du dixième jour de la conférence de Londres, l'opinion française qui ne s'embarrasse guère de subtilités diplomatiques, juge sans indulgence ce concile et l'appelle irrespectueusement « un panier de crabes ». Elle s'étonne également du rôle secondaire joué par la France dans ce débat et constate, non sans amertume, que la solidarité interalliée n'est plus aujourd'hui qu'une glose de style dissimulatrice d'antagonisme irréductible.

Du côté officiel, le climat est à une appréciation plus objective des faits. Le Quai-d'Orsay, et c'est aussi l'avis des observateurs étrangers, estime déraisonnable aussi bien tout optimisme aveugle que tout pessimisme systématique.

La tâche des négociateurs de Londres, rappelle-t-on, est écrasante et l'on a trop souvent tendance à oublier qu'ils ont les uns et les autres des positions particulières souvent opposées à défendre.

L'impression dans les milieux autorisés est qu'il ne faut pas attendre des résultats sensationnels de ces dernières réunions plénières des ministres des affaires étrangères des « cinq grands ».

A Paris, et à la lumière des rapports parvenus de la capitale britannique, on a plutôt tendance à considérer les entretiens actuels comme des prises de contact approfondies, destinées à préparer les voies des négociations ultérieures. Les experts de chacune des parties en présence pourront, en toute connaissance de cause, préparer les termes de cet instrument diplomatique, aujourd'hui bien oublié, et qui s'appelle un traité de paix.

~~~

Autre chose est l'affaire indochinoise. Dans une déclaration recueillie à Calcutta, l'amiral Thierry d'Argenlieu a fait savoir que le mouvement nationaliste « Viet-Minh » avait fait connaître ses conditions d'entente aux Français. Une promesse formelle et solennelle d'indépendance, même à terme, agréerait les Indochinois nationalistes. Si le fait se vérifiait, mieux vaudrait traiter directement avec les Indochinois eux-mêmes plutôt que d'engager des pourparlers en présence d'un tiers, genre général chinois Luo-Hang, dont on ne sait encore s'il agit avec l'agrément de Tchoungking ou si c'est de sa propre autorité qu'il empêche les Français de retrouver à Hanoï les droits que leur a pourtant solennellement reconnus le maréchal Tchang Kai Chek. Il ne semble pas que la visite-éclair de M. Soong à Paris ait pu suffire à mettre tout à fait les choses au point.

LE TRAITÉ DE PAIX AVEC L'ITALIE SERA-T-IL CONFORME AUX CONSEILS DU MARÉCHAL ALEXANDER ?

De notre correspondant de Chiasso par téléphone

Au cas où le traité de paix serait conforme aux conseils du maréchal Alexander, les conditions militaires infligées à l'Italie ne seraient pas essentiellement différentes de celles que subit l'Allemagne à Versailles. Le maréchal vient en effet de déclarer qu'il avait recommandé que « la force future de l'armée italienne soit limitée quant aux effectifs, mais composée d'hommes extrêmement aguerris ». Il a suggéré que cette armée « doit être en état de tenir très haut le prestige national et de défendre les frontières italiennes, mais qu'elle ne doit pas constituer une menace internationale ». Quant à la marine, celle-ci devrait être privée de sous-marins et être réduite à une petite mais efficace force mobile.

Le maréchal a d'autre part donné à entendre que l'Italie serait prochainement évacuée de façon complète. « Pas un soldat allié ne restera au sud des Alpes quand la question de la Vénétie julienne aura trouvé sa solution », a-t-il dit.

Comme ceci ne saurait se faire que dans le cadre du traité de paix, il faudra donc attendre que celui-ci soit conclu. Selon les informations publiées hier dans la presse milanaise, le traité ne sera pas prêt avant décembre 1945. Quant à la question de Trieste, les déclarations du maréchal Alexander permettent certains espoirs. La ligne Morgan, a-t-il déclaré, n'est qu'une ligne militaire destinée à délimiter les zones d'occupation anglo-américaine et yougoslave. Elle ne constitue ni ne suggère une démarcation frontière future et elle a été établie sans tenir compte des conditions raciales et économiques. Il s'agissait alors d'assurer les lignes de communication alliées avec l'Autriche.

Deux savants français découvrent à Madagascar un remède contre la lèpre

PARIS, 19 (A.F.P.). — L'emploi d'un nouveau produit appelé « Asiaticoside », pour la guérison de la lèpre suscite de grands espoirs à Madagascar. Deux savants, le docteur Grimes et l'ingénieur Voiteau, préparent actuellement un travail qui mettra en lumière les heureux résultats déjà obtenus.

L'« Asiaticoside » est un extrait d'une plante connue dans le monde, le cotylkiole asiatic, dont le pouvoir thérapeutique avait été signalé il y a deux siècles déjà, mais qui était tombée en oubli car il avait été impossible d'en extraire le principe actif.

La technique moderne permet désormais de le faire et une première usine vient d'être créée à Tananarive qui assurera la production de deux mille doses journalières d'une solution injectable d'« Asiaticoside ».

On escompte que le nouveau médicament pourra être utilisé efficacement pour le traitement de la tuberculose.

Epilogue du procès d'un traître anglais

Lord Haw-Haw condamné à mort

LONDRES, 19 (Reuter). — William Joyce, connu comme commentateur de la radio allemande sous le nom de lord Haw-Haw, a été condamné à mort par le tribunal, sa culpabilité ayant été admise par le troisième point de l'acte d'accusation. Le jury a délibéré pendant 25 minutes et Joyce a été condamné à être pendu. Il peut interjeté appel contre ce jugement. Joyce est resté calme à la lecture du jugement et n'a manifesté aucun signe de défaillance. Il s'est rendu sans aide dans sa prison et a salué ses amis à la manière nazie.

Les Etats-Unis au point culminant de leur puissance militaire

WASHINGTON, 19 (A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse, mercredi, M. Stimson, ancien secrétaire d'Etat à la guerre, a déclaré : « Les Etats-Unis sont maintenant au point culminant de leur puissance militaire. Je suis convaincu que cette puissance sera employée pour réaliser et maintenir la paix mondiale. Selon moi, la sécurité mondiale dépend de deux facteurs : 1. L'attitude de franchise et de confiance à l'égard des nations collaborant avec nous. 2. Que le peuple américain se rende compte que la puissance militaire est importante en ce moment pour conduire au retour de conditions stables dans tous les pays. »

La presse russe attaque la Suède

MOSCOU, 19 (Reuter). — Le journal « Temps nouveaux » se livre à une attaque très violente contre la Suède à propos de l'attitude de ce pays durant la guerre. La victoire sur l'Allemagne, dit-il, n'a pas été obtenue avec l'aide de la Suède, mais bien en dépit de l'activité des réactionnaires suédois. Ce n'est que lorsque l'armée rouge força la décision que la Suède commença à se montrer moins servile envers les gens de Hitler et fit parvenir quelques secours aux patriotes danois et norvégiens.

Les ruines du pavillon de chasse de Gœring

Dans les environs de Berlin, Hermann Gœring avait fait construire un luxueux pavillon de chasse qui abritait les œuvres d'art dont il s'était emparé dans les principaux pays européens. Cette photographie montre les ruines de cette maison.
~~~

A LOUER

A louer immédiatement

bel entrepôt

de 100 m² environ, situé à la rue du Seyon. — Demander l'adresse du No 604 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer chambre au soleil, indépendante. Rosière 5.

Chambre au soleil et chauffable. — Moulins 35, 2me, à droite.

Jolie chambre à personne sérieuse. S'adresser depuis 19 h. : Künzi, Orangerie 4.

A louer

belles chambres

à un lit, eau courante, 40 fr. par mois S'adresser ancien hôtel Beau-Séjour, faubourg du Lac No 27, le soir de 18 à 19 heures.

Belle chambre, confort. Strubé, faubg Hôpital 6.

A louer, centre de la ville, **CHAMBRE** agréable. Demander l'adresse du No 606 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Pensionnaire seul

trouverait bon accueil. Fahys 31, 2me.

Chambre avec confort, bonne pension soignée, rue Coulon 8, 3me étage. Tél. 5 27 93.

A LOUER

une chambre à un ou deux lits, avec pension. S'adresser chez F. Duport, Poudrières 1, Tél. 5 38 31. Neuchâtel.

On désire placer pendant les vacances d'automne, un

garçon de 13 ans

suisse allemand, dans famille de pasteur ou d'instituteur, où il aurait l'occasion de parler le français.

Adresser offres à H. Scheurer, Seminarstrasse 24, Berne. SA16839A

Jeune technicien de la Suisse allemande cherche pour le 1er octobre jolie

chambre et pension

dans bonne famille (de préférence seul pensionnaire). — Adresser offres avec prix à M. Hasler, Serre 6, Neuchâtel.

Monsieur distingué cherche

chambre avec pension

dans famille de langue française, de préférence dans famille d'instituteur ou de commerçant — Adresser offres écrites à R. W. 605 au bureau de la Feuille d'avis.

Au Val-de-Ruz

On prendrait un ou deux enfants de 2 à 6 ans en pension. Bons soins et grand air assurés. Adresser offres écrites à V. R. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

On cherche

CHAMBRE

à proximité de la gare. S'adresser : hôtel Terminus. Neuchâtel.

Chambre indépendante, local, ou

ATELIER

est cherché par la carrosserie J.-P. Burckhardt, Poudrières 10.

Jeune ménage cherche pour tout de suite ou date à convenir un

logement

de deux ou trois pièces. Adresser offres écrites à L. M. 607 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le printemps 1946, famille de paysan montagnard, de confiance, cherche à prendre à ferme

domaine de montagne

Les intéressés sont priés de faire offres à D. M 608 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame âgée cherche un

appartement

d'une chambre ou deux, avec chauffage central, quartier : gare, Rocher, pour tout de suite ou époque à convenir. Faire offres écrites à D. A. 611 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage, sans enfant, ayant bonne situation, cherche un

petit appartement

de deux ou trois pièces, si possible avec confort, dans quartiers : avenue des Alpes, Vauseyon, Draizes. Faire offres écrites sous C. F. 576 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage avec un jeune enfant cherche une

JEUNE FILLE

de confiance pouvant loger éventuellement chez elle. S'adresser: faubourg de l'Hôpital 48, 1er étage, Tél. 5 19 79.

On cherche personne de 30 à 40 ans, éventuellement

NURSE

qui s'occuperait d'un enfant de deux ans et de l'entretien du ménage. — Faire offres écrites sous N. R. 616 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour entrée immédiate une

JEUNE FILLE

ayant bonne santé comme aide de magasin. — S'adresser à la tricoteuse Mlles J. et L. CLERC, Seyon 14 a

On cherche une

personne

active et consciencieuse pour s'occuper d'un ménage soigné chaque jour de 8 h. à 14 heures, dimanche excepté. Bons gages. Demander l'adresse du No 587 au bureau de la Feuille d'avis. — PRESSANT.

On cherche une

jeune fille

sachant cuire et faire les travaux du ménage. — Boulangerie Bachelin, Auvernier.

On demande pour le 1er octobre, une

cuisinière-bonne à tout faire

pour la campagne. — S'adresser par écrit en indiquant l'âge, prétentions et références à Louis Beauverd de Constant, agriculteur, Chavornay.

A la même adresse, on demande un

domestique

sachant traire et faucher.

On demande une

BONNE A TOUT FAIRE

de toute confiance, sachant cuire, pour ménage de quatre personnes, dans maison particulière. Adresser offres écrites à B. T. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce de la place cherche

commissionnaire

(15 à 20 ans) pour aider au magasinier. Place stable. — Se présenter 1er entre 18 h. et 18 h 30 à Elexa S. A., électricité, ruelle Dublé 1, Neuchâtel.

COUTURE
Ouvrière et apprentie

sont demandées chez Mlle Nicole, 6, quai Godet. Tél 5 34 07. ★

On cherche pour ménage de deux personnes une

bonne à tout faire

bien au courant de tous les travaux et sachant cuire. Bons gages. Entrée à convenir. Demander l'adresse du No 578 au bureau de la Feuille d'avis.

Situation intéressante

Nous cherchons pour les régions du

VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS

de bons inspecteurs. Travail selon méthodes nouvelles. Possibilités d'avancement rapide en fonction des capacités. Introduction théorique et pratique par personnel qualifié et expérimenté. Fixe, frais de déplacement, frais de locomotion et provision intéressants. Discrétion absolue.

Si vous avez de l'initiative, du caractère et la volonté de réussir, adressez vos offres avec curriculum vitae et photographie (éventuellement chiffres de production) à

FORTUNA
Compagnie d'assurances sur la vie
Berth. PRÊTRE
Agence principale
Hôpital 2 - Tél. 5 43 15
NEUCHATEL

Importante maison cherche pour son rayon de

BAS

1RE VENDEUSE

Seules personnes qualifiées, bien au courant de la branche et ayant occupé place analogue sont priées de faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, prétentions et date d'entrée en service sous chiffres W 21787 L à Publicitas, LAUSANNE.

On cherche pour LAUSANNE

bonne à tout faire

sachant bien cuisiner et connaissant tous travaux d'un ménage soigné de trois personnes sans enfant. Femme de ménage et de lessive à disposition. Belle chambre chauffée. Entrée 1er octobre ou à convenir. Gages : Fr. 110.— - Fr. 120.—. Offres avec âge et sérieuses références sous chiffres P. H. 13864 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche une

jeune fille

ayant déjà été en place pour remplacement facile de trois semaines à partir du 25 septembre dans maison soignée aux environs de Neuchâtel. Demander l'adresse du No 592 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

est demandée comme aide de ménage. Mme Méruna, rue Coulon 8. Téléphone 5 27 93.

On cherche pour tout de suite

deux jeunes filles

une pour aider à la cuisine et au ménage et une pour aider au buffet et pour le service. Téléphoner au 2 33 57, à Grandson. P 1966 Yv

On cherche une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et éventuellement servir au café un jour par semaine. Bons gages et bons traitements. S'adresser par écrit sous M. P. 610 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

bonne à tout faire

sérieuse, sachant cuire. Bons gages. S'adresser à Mme René Dreyfuss, Serre 65, la Chaux-de-Fonds.

On cherche une

giletière-culottière

pour travaux à domicile. Adresser offres écrites à G. L. 599 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

femme

pour laver les verres tous les samedis soirs. Téléphoner au 5 24 77.

Lingère

qualifiée est demandée pour l'atelier, APPRENTIE serait également engagée. Offres écrites sous L. G. 598 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer

maison

de cinq à neuf chambres, avec confort et jardin, à Neuchâtel ou environs, pour tout de suite ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffres M. S. 601 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

La manufacture d'horlogerie Précimax S. A. Neuchâtel-Monruz cherche pour tout de suite un

mécanicien-outilleur

spécialisé sur le réglage des machines d'ébauche et connaissant aussi le petit outillage.

ÉDITEURS-IMPRIMEURS

de plusieurs revues avec assurance cherchent pour leur service extérieur un

contrôleur

et des

acquisiteurs régionaux

Entrée immédiate. Offres manuscrites avec indication des places précédentes sous chiffres C. 14060 Z., Publicitas S. A., Genève.

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A. engagerait

quelques ouvrières

pour travail suivi.

Se présenter au bureau de la fabrique, rue de Neuchâtel 34, à Peseux.

On demande pour tout de suite

une très bonne femme de chambre

connaissant à fond le service de table et l'entretien des vêtements de dame. Travail facile, place stable, sorties et congés réguliers, belle chambre, bien chauffée, très bon salaire, assurance contre maladies et accidents en sus.

Frais de voyage remboursés.

Ecrire en donnant toutes références sous chiffres X. 57,563 G. à Publicitas S. A., Saint-Gall.

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ

Jeune homme, Suisse allemand, connaissant la langue française et possédant de bonnes notions d'italien, comptabilité et correspondance, ayant plusieurs années de pratique, cherche place pour époque à convenir. Salaire modéré. — Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau fiduciaire et commercial G. Faessli, Neuchâtel.

Jeune

employée de bureau

de 20 ans, avec diplôme de la Société suisse des commerçants et pratique dans les travaux généraux de bureau, ainsi que dans la correspondance, ayant de bonnes notions de la langue française, cherche place dans maison de fabrication ou de commerce. Entrée le 1er octobre ou selon entente. — Offres sous chiffres P 22323 On à Publicitas, Aarau.

Jeune hôtelier

de 25 ans, Suisse allemand, cherche l'occasion de perfectionner ses connaissances de la langue française, à Neuchâtel ou environs, dans famille ou entreprise commerciale. Ecrire à L. R. 609 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune garçon

de 19 ans cherche place de

commissionnier ou magasinier

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Possède déjà quelques notions. Désire être nourri et logé. Entrée: 1er octobre. Offres avec conditions de salaire à C. S. 612 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

Jeune homme, 25 ans, très sérieux,

cherche place

avec permis bleu dans n'importe quelle entreprise ou dans grand commerce, bons certificats à disposition. Libre tout de suite. S'adresser à M. Marcel Carnal, Souboz sur Moutier (Jura bernois).

VENDEUSE

connaissant parfaitement son métier cherche place dans la branche textile, mode ou pâtisserie Faire offres écrites sous V. E. 600 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinier chef

capable, sachant faire la pâtisserie, cherche place pour tout de suite ou 1er octobre. S'adresser au bureau Petitjean, la Chaux-de-Fonds. Téléphoner de 8 à 9 heures et de 14 à 18 heures.

JEUNE FILLE

habituée au ménage et au service d'hôtel cherche place dans ménage soigné, tea-room ou boulangerie. Käthi Thöni, la Borcarderie, Valangin.

Jeune fille

de 21 ans, de bonne volonté, sérieuse, cherche place pour faire le ménage à Neuchâtel ou environs. Entrée 1er octobre. — Ecrire à Z. A. 590 au bureau de la Feuille d'avis.

Couturière

cherche travail à domicile ou en journées. Fahys No 139, rez-de-chaussée

PERSONNE

de confiance demande des heures ou demi-journées régulières. Demander l'adresse du No 574 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux

jeunes hommes

disposant de leurs demi-journées, soit le matin ou l'après-midi, cherchent petit emploi, si possible à la maison. — Adresser offres écrites à E. M. 572 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande

actuellement occupée à Genève, ayant fréquenté l'Ecole de commerce à Berne, cherche pour le 15 octobre prochain, place dans un bureau. Offres écrites sous chiffres S. A. 584 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Magasin d'électricité cherche

apprentie vendeuse

Occasion d'apprendre aussi les travaux de bureau. — Se présenter à Elexa S. A., électricité, ruelle Dublé 1, entre 18 h. et 18 h. 30.

Entreprise artisanale cherche

apprenti de bureau

Bonne occasion de se familiariser avec tous les travaux de bureau et de comptabilité. — Faire offres écrites sous chiffre T. N. 456 au bureau de la Feuille d'avis

Garçon de 16 ans désire faire apprentissage de

charron

A la même adresse,

jeune homme

de 17 ans, robuste, cherche place dans commerce de chevaux. Bons soins et bonne pension demandés. Entrée : 2 novembre. Famille Adolf Corpataux, Giffers (Fribourg)

PERDUS - TROUVÉS

ÉGARÉ

chienne Airedale répondant au nom de Cora. — Forte récompense à qui la retrouvera. — Aviser: avenue du Mail 70. Téléphone 5 32 09.

AVIS MÉDICAUX

Dr CLOTTU
Saint-Blaise
DE RETOUR

MES COMPLIMENTS, PETITE FEMME CHÉRIE ..... AVEC QUELS SOINS TU ACCOMPLIS TOUTE CHOSE!

Elle mérite ces louanges, car nettoyer sans abîmer, c'est économiser de l'argent... et les casseroles et ustensiles de cuisine ne se remplacent plus si facilement de nos jours. C'est pourquoi, pour tous les travaux de nettoyage, elle n'utilise que Vim. A part les étoffes, Vim nettoie tout, même les mains très sales. Vim ne raye pas, il nettoie avec ménagement.

Utilisez Vim pour nettoyer marmites et casseroles, baignoires, catelles, cuvettes, éviers, cuisinières, objets d'émail, etc.

VIM nettoie tout (excepté les étoffes) Economise le savon!

AS 10293 B

Place d'Armes

6

Voilà une adresse que vous devez retenir si vous êtes amateurs de beaux RIDEAUX. Nous venons de recevoir une collection de tissus modernes dont tous les gens de goût parleront bientôt avec plaisir.

Spichiger & Cie
6, Place d'Armes

Mise au concours

APPRENTIES TÉLÉPHONISTES

L'administration des Téléphones suisses cherche plusieurs apprenties téléphonistes pour Neuchâtel, avec entrée le 1er janvier 1946. Les candidates, de nationalité suisse, âgées de 16 à 22 ans, ayant une bonne instruction et connaissant au moins deux langues nationales, peuvent adresser leurs offres à la direction soussignée, accompagnées d'une courte biographie manuscrite, d'un certificat scolaire (dernière année), d'un certificat de bonnes mœurs et de l'extrait de naissance ou acte d'origine, jusqu'au 27 septembre 1945.

Les postulantes sont informées qu'après quatre mois d'instruction à Neuchâtel, elles seront déplacées pour une année environ au bureau de la Chaux-de-Fonds. Pendant le stage à la Chaux-de-Fonds, celles qui n'y ont pas domicile régulier auront droit en plus du salaire, à une indemnité journalière de déplacement.

DIRECTION DES TÉLÉPHONES, NEUCHATEL.

AVIS DIVERS

CLAIRE PORRET-NICATI
a repris ses leçons de PIANO
FAUBOURG DU CRÊT 23

Les personnes désireuses de procurer

de la lecture allemande

aux Suisses rapatriés séjournant au Mail peuvent déposer leurs envois au BUREAU DE BIENFAISANCE, Faubourg du Lac 5, 2me étage, tous les jours, de 9 h. à midi. Spécialement désirés pour être remis au départ : Bibles, livres et journaux religieux.

AUTOMOBILISTES
nous avons pensé à vous

REMERCIEMENTS

Madame Jean-Louis COSTE et ses enfants, James et Irène ; Monsieur et Madame Jean COSTE-ROGNON, profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus, prient toutes les personnes qui ont bien voulu penser à eux dans leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur plus vive reconnaissance.

Berne et Cormondrèche, 18 septembre 1945.

Madame James DEBROT et sa famille, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui les a frappées, adressent à toutes les personnes qui y ont pris part l'expression de leur vive et profonde gratitude.

Dombresson, le 19 septembre 1945.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Scènes de la vie de Bohème

par HENRI MURGER

40

— Mais, répondit Amélie, l'amie en question, ce jeune homme n'a point l'intention de la prendre pour maîtresse. Il en a une depuis fort longtemps, et il paraît peu s'occuper de Mimi, qui est à ma charge et m'embarrasse beaucoup.

— Qu'elle s'arrange, dit Rodolphe, elle l'a voulu ; ça ne me regarde pas. Et il fit des madrigaux à Mlle Amélie, et lui persuada qu'elle était la plus belle femme du monde.

Amélie fit part à Mimi de son entrevue avec Rodolphe.

— Que dit-il ? que fait-il ? demanda Mimi. Vous a-t-il parlé de moi ?

— Aucunement ; vous êtes déjà oubliée, ma chère. Rodolphe a une nouvelle maîtresse et il lui a acheté une toilette superbe, car il a reçu beaucoup d'argent, et lui-même est vêtu comme un prince. Il est très aimable, ce jeune homme, et il m'a dit des choses charmantes.

— Je saurai ce que cela veut dire, pensa Mimi.

Tous les jours, Mlle Amélie venait voir Rodolphe sous un prétexte quelconque ; et, quoi qu'il fît, celui-ci ne pouvait s'empêcher de lui parler de Mimi.

— Elle est fort gaie, répondit l'amie, et n'a point l'air de se préoccuper de sa position. Au reste, elle assure qu'elle reviendra avec vous quand elle voudra, sans faire aucune avance et uniquement pour faire enrager vos amis.

— C'est bien, dit Rodolphe, qu'elle vienne et nous verrons.

Et il recommença à faire la cour à Amélie, qui s'en allait tout rapporter à Mimi et assurait que Rodolphe était fort épris d'elle.

— Il m'a encore baisé la main et le cou, lui dit-elle ; voyez, c'est tout rouge. Il veut m'emmener au bal demain.

— Ma chère amie, dit Mimi piquée, je vois où vous voulez en venir, à me faire croire que Rodolphe est amoureux de vous, et qu'il ne pense plus à moi. Mais vous perdez votre temps, et avec lui, et avec moi.

Le fait était que Rodolphe n'était aimable avec Amélie que pour l'attirer chez lui souvent, et avoir l'occasion de lui parler de sa maîtresse ; mais avec un machiavélisme qui avait peut-être son but, et s'apercevant que Rodolphe aimait toujours Mimi, et que celle-ci n'était pas éloignée de rentrer avec lui, Amélie s'efforçait, par des rapports adroitement inventés, à éviter tout ce qui pourrait rapprocher les deux amants.

Le jour où elle devait aller au bal, Amélie vint dans la matinée demander à Rodolphe si la partie tenait toujours.

— Oui, lui répondit-il, je ne veux pas manquer l'occasion d'être le chevalier de la plus belle personne des temps modernes.

Amélie prit l'air coquet qu'elle avait le soir de son unique début dans un théâtre de la banlieue, dans les quatrièmes rôles de soubrette, et elle promit qu'elle serait prête pour le soir.

— A propos, dit Rodolphe, dites à Mlle Mimi que, si elle veut faire une infidélité à son amant en ma faveur et venir passer une nuit chez moi, je lui rendrai toutes ses affaires.

Amélie fit la commission de Rodolphe et prêta à ses paroles un sens tout autre que celui qu'elle avait su deviner.

— Votre Rodolphe est un homme ignoble, dit-elle à Mimi, sa proposition est une infamie. Il veut vous faire descendre par cette démarche au rang des plus viles créatures ; et si vous allez chez lui, non seulement il ne vous rendra pas vos affaires, mais il vous servira en risée à tous ses amis : c'est une conspiration arrangée entre eux.

— Je n'irai pas, dit Mimi ; et comme elle vit Amélie en train de préparer sa toilette, elle lui demanda si elle allait au bal.

— Oui, répondit l'autre.

— Avec Rodolphe ?

— Oui, il doit venir m'attendre ce soir à vingt pas de la maison.

— Bien du plaisir, dit Mimi ; et voyant l'heure du rendez-vous avancer, elle courut en toute hâte chez l'amant de Mlle Amélie et le prévint que celle-ci était en train de lui machiner une petite trahison avec son ancien amant à elle.

Le monsieur, jaloux comme un tigre et brutal comme un bâton, arriva chez Amélie, et lui annonça qu'il trouvait excellent qu'elle passât la soirée avec lui.

A huit heures, Mimi courut à l'endroit où Rodolphe devait trouver Amélie. Elle aperçut son amant qui se promenait dans l'attitude d'un homme qui attend ; elle passa deux fois à côté de lui, sans oser l'aborder. Rodolphe était mis très élégamment ce soir-là, et les crises violentes auxquelles il était en proie depuis huit jours avaient donné à son visage un grand caractère. Mimi fut singulièrement émue. Enfin, elle se décida à lui parler. Rodolphe l'accueillit sans colère, et lui demanda des nouvelles de sa santé, après quoi il s'informa du motif qui l'amenait près de lui ; tout cela d'une voix douce et où un accent de tristesse cherchait à se contraindre.

— C'est une mauvaise nouvelle que je viens vous annoncer : Mlle Amélie ne peut venir au bal avec vous, son amant la retient.

— J'irai donc au bal tout seul.

Ici, Mlle Mimi feignit de trébucher et s'appuya sur l'épaule de Rodolphe. Il lui prit le bras et lui proposa de la reconduire chez elle.

— Non, dit Mimi, j'habite avec Amélie ; et, comme elle est avec son amant, je ne pourrai rentrer que lorsqu'il sera parti.

— Ecoutez, lui dit alors le poète, je vous ai fait faire tantôt une proposition par Mlle Amélie ; vous l'a-t-elle transmise ?

— Oui, dit Mimi, mais en des termes auxquels, même après ce qui est arrivé, je n'ai pu ajouter foi. Non, Rodolphe, je n'ai pas cru que, malgré tout ce que vous avez pu avoir à me reprocher, vous me croyiez assez peu de cœur pour accepter un semblable marché.

— Vous ne m'avez pas compris, ou on on vous a mal rapporté les choses. Ce qui est dit est toujours dit, fit Rodolphe ; il est neuf heures, vous avez encore trois heures de réflexion. Ma clef sera sur ma porte jusqu'à minuit. Bonsoir, adieu, ou au revoir.

— Adieu donc, dit Mimi d'une voix tremblante.

Et ils se quittèrent... Rodolphe rentra chez lui et se jeta tout habillé sur son lit. A onze heures et demie, Mlle Mimi entrait dans sa chambre.

— Je viens vous demander l'hospitalité, dit-elle : l'amant d'Amélie est resté chez elle, et je n'ai pu entrer.

Jusqu'à trois heures du matin ils causèrent. Une conversation explicative, où de temps en temps le « tu » familier succédait au « vous » de la discussion officielle.

A quatre heures, leur bougie s'éteignit. Rodolphe voulut en allumer une neuve.

— Non, dit Mimi, ce n'est point la peine ; il est bien temps de dormir.

Et cinq minutes après, sa jolie tête brune avait repris sa place sur l'oreiller ; et, d'une voix pleine de tendresse, elle appelait les lèvres de Rodolphe sur ses petites mains blanches aux veines bleues, dont la pâleur nacrée luttait avec les blancheurs du drap. Rodolphe n'alluma pas la bougie.

Le lendemain matin, Rodolphe se leva le premier ; et, montrant à Mimi plusieurs paquets, il lui dit très doucement :

— Voici ce qui vous appartient, vous pouvez l'emporter ; je tiens ma parole.

— Oh ! dit Mimi, je suis bien fatiguée, voyez-vous, et je ne pourrai pas emporter tous ces gros paquets d'une seule fois. J'aime mieux revenir.

Et comme elle s'était habillée, elle prit seulement une collerette et une paire de manchettes.

— J'emporterai ce qui reste... petit à petit, ajouta-t-elle en souriant.

— Allons, dit Rodolphe, emporte tout ou n'emporte rien ; mais que cela finisse.

— Que cela recommence, au contraire, et que cela dure surtout, dit la jeune Mimi en embrassant Rodolphe. *(A suivre.)*

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICE DES EAUX

La consommation d'eau reste extraordinairement élevée et bien supérieure aux besoins normaux; les réserves ne suffisent plus et des irrégularités de distribution sont à redouter.

Les arrêts de la distribution ont pu être évités jusqu'à présent, mais cette mesure s'imposera à bref délai si toute la population ne limite pas elle-même l'usage de l'eau.

Neuchâtel, le 20 septembre 1945.

La direction des Services industriels.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole supérieure de commerce

La commission de l'Ecole met au concours un poste de

professeur de français

(30 HEURES HEBDOMADAIRES)

Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

Adresser les offres de service jusqu'au 30 septembre 1945, à la direction de l'Ecole.

LA COMMISSION.

IMMEUBLES

A vendre deux

terrains à bâtir

très belle situation, vue sur le lac et les Alpes, à deux minutes du tram et à dix minutes de la gare de Neuchâtel. Adresser offres écrites à T. B. 602 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Corcelles

immeuble sis Grand-Rue 23, comprenant trois chambres, cuisine, W.-C., deux chambres hautes, réduits, galetas, lessiverie, deux grandes remises et cave, éventuellement jardin de 353 m².

Adresser offres avec prix jusqu'au lundi 1er octobre 1945 au plus tard à l'Etude de Me Charles Bonhôte, avocat et notaire, à Peseux.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser également en l'Etude du notaire Bonhôte. Tél. 6 13 32.

Saint-Blaise

A vendre au bas du village, à proximité du tram,

maison locative

de quatre logements (deux de trois pièces et deux de deux pièces). Affaire intéressante. S'adresser : Etude G. Clottu, avocat et notaire, Saint-Blaise. Tél. 7 53 56.

A vendre, près de la gare, une

MAISON

de trois logements et locaux pouvant servir d'ateliers ou entrepôts. Prix avantageux. Pour visiter, prière de téléphoner au 5 40 39 pour rendez-vous.

ETUDE

Ed. BOURQUIN

Terreaux 9 NEUCHATEL

Tél. 5 17 18

A vendre, à Neuchâtel, quartier de l'Ecluse,

IMMEUBLE LOCATIF DE BON RAPPORT

comprenant trois bâtiments avec huit logements, locaux et garages.

A vendre, au Landeron,

MAISON LOCATIVE

de trois logements. Prix avantageux.

A VENDRE

A vendre une

jeune vache

forte laitière, sachant travailler. — S'adresser à Gottfried Schweizer, Mur-Vully.

VOS MEUBLES

neufs ou d'occasion

AU BUCHERON

MEUBLES

Ecluse 20 - Tél. 5 26 33

Facilités de paiement

Une SPÉCIALITÉ APPRÉCIÉE

La véritable

tête de moine

de Bellelay

s'achète chez

PRISI, Hôpital 10

par pièce et demi-pièce

Canapé

usagé, à vendre. Maillefer 36, rez-de-chaussée à droite.

A vendre, pour cause de départ, un superbe

SALON Louis XV

comprenant un canapé, quatre fauteuils, forme cabriolet, un guéridon dessus marbre, ainsi qu'un trumeau Louis XVI, glace au mercure. — Demander l'adresse sous No P. 4922 à Publicitas, Neuchâtel.

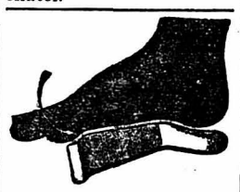

L'aisance de la marche grâce aux

Supports Bridgeway

Rien de commun avec les anciennes méthodes. Renseignements sans engagement par le spécialiste

Reber

bandagiste

Saint-Maurice 7

Neuchâtel - Tél. 5 14 52

Le connaisseur achète

son fromage non pas n'importe où, mais dans le bon *magasin spécialisé, où l'on* trouve un choix de fromages bien soignés. — Le «bigrement bon» (¾ gras) se vend toujours frais et délicat

chez le bon laitier

Pour cause de transformations, à vendre à bon compte

mobilier de magasin

S'adresser : Epicerie « Aux Docks », Temple-Neuf 20, Neuchâtel.

Alliances modernes

L. MICHAUD, bijoutier

A VENDRE

manteau de fourrure noir, un costume noir pure laine, pour dame, taille 44-46. Tél. 5 36 24.

Voyez-vous ça ! Pour 150 points de coupons de fromage on obtient toujours encore 1 grande ou 4 petites boîtes de fromage à tartiner CHALET-Sandwich (¾ gras).

On revient toujours au Chalet !

BALLOD & Co

ÉCRÉMEUSE MEWA, modèle très pratique

2 ½	4 litres
7.50	9.50

A vendre, en parfait état,

deux cuisinières à gaz

à trois et à quatre feux. Tél. 5 34 22.

Voyez notre choix en

Portemines à 6 couleurs « Colormetal six »

à Fr. **9.80**

Démonstration sans engagement

PAPETERIE

Bickel & Cie

PLACE DU PORT

Sucrez sans coupons

avec le miel de poires des magasins Meier S. A. Sirop arôme framboises sans coupons.

Cordonnerie REBETEZ

Chavannes 13

Travail consciencieux

COMPTABILITÉ RUF

format 1001 m, 450 fiches 18×22, 3 alphabets et cartons, 2 fichiers complets, longueur 35 cm., 50 papiers carbone, index pour comptes généraux, à vendre 70 fr. Ecrire sous C. R. 613 au bureau de la Feuille d'avis.

Rabus Opticien diplômé

NEUCHATEL

Sous l'Hôtel du Lac

Boucherie Tél. 5 26 05 **A. Rohrer** Hôpital 15 Neuchâtel

JEUDI 20 SEPTEMBRE, de 11 à 12 h.

VENTE DE BOUILLON

-.40 le litre. Avec ration de viande, Fr. 1.— et 125 points

PRESSANT

Pour cause de maladie à remettre tout de suite ancien

atelier de menuiserie

S'adresser par écrit sous A. M. 577 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière à gaz

quatre feux et un PARAVENT en bon état, à vendre. — Demander l'adresse du No 594 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

machine à écrire, double clavier, en parfait état, marque « Smith-Premier No 10 », aspirateur à poussière, marque « Cadillac », à choix sur deux, 125-220 volts, en parfait état. — S'adresser à W. BOURQUIN, atelier héliographique, Fausses-Brayes, maison Styléum.

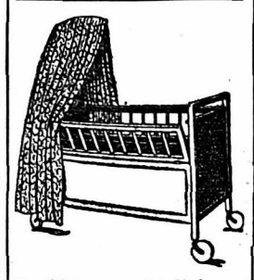

Maison spécialisée

C. BUSER FILS

Faubourg du Lac 1

NEUCHATEL

Machine à coudre

usagée, en très bon état, à pied et à main, à vendre. S'adresser : Magasin BERGER, Concert 4.

LUXOR-LADY

Notre plume-réservoir pour dames, d'un goût parfait, est fabriquée dans des teintes discrètes. A ces qualités s'ajoute une technique moderne de fabrication : matière incassable, remplissage automatique par bouton-pression, plume or 14 carats. Son prix est toujours de 12 fr. 50.

Nous possédons encore quelques porte-mine assortis.

Reymond

PAPETERIE

Rue Saint-Honoré 9

A vendre

deux tonneaux

contenance 220 litres, en très bon état et bien avinés. — Ernest Degen, CRESSIER, tél. 7 61 92.

A vendre, faute d'emploi, bon

cheval

à deux mains, alezan, 3 ½ ans, garanti sous tous les rapports. — S'adresser à Paul Currit, Rochefort.

Toujours plus en vogue

NOS

TOP-COATS

COMPLÉMENT DE LA TOILETTE

LIGNE PARFAITE

TISSU DE PREMIÈRE QUALITÉ

depuis

49.-

AUX 2 PASSAGES S.A.

NEUCHATEL

La bonne maison neuchâteloise

avec le concours des maisons

FOURRURES SCHREPFER rue de l'Hôpital 12

CHAUSSURES « LA RATIONNELLE » rue de l'Hôpital 11

PRÉSENTATIONS DES DERNIÈRES CRÉATIONS D'AUTOMNE-HIVER

Texte de Ruy Blag, commenté par Jean-Nello, fantaisiste de Radio-Genève

Orchestre WALTER GERTSCH

Le défilé sera agrémenté par le couple de danse

MEL ET RAY DE L'OPÉRA DE PARIS

avec le concours du ballet Mireille Bonafé dans leurs plus récentes créations

Location des billets dès mardi 18 septembre, caisse No 3 aux Armourins

Téléphone 5 35 09 - 5 35 00

POUR LES VENDANGES

NOUS METTONS EN VENTE

pour messieurs

Souliers de sport non ferrés

26.80 29.80 32.80

ferrage militaire

31.80 32.80 33.80

ferrage montagne

29.80 37.80 39.80

Contre 60 points de rationnement envoi franco contre remboursement

J. Kurth - Neuchâtel

Magasin de comestibles

J. WIDMER

EPANCHEURS 6 - Tél. 5 24 15

Poissons du lac - Poissons de mer

Lièvres et civet

Poulets - Poules - Canards

Oies - Lapins - Civet de lapin

Vins et liqueurs fines

AVIS DIVERS

AVIS aux agriculteurs

La BATTEUSE A TRÈFLE du Groupe des sélectionneurs du district de Boudry et environs est à la disposition des agriculteurs pour battage de : trèfle, luzerne, lotier et autres petites graines, dès le 15 octobre 1945.

Prière aux agriculteurs d'annoncer par écrit, jusqu'au 10 octobre, le nombre de chars à battre à Batteuse à trèfle, Boudry. Seules les annonces de battage écrites seront prises en considération.

Il ne sera envoyé ni avis, ni bulletin-réponse aux intéressés.

Stationnements prévus: Orphelinat de Dombresson, Montmirail, Fresens, Belmont-sur-Boudry.

HOTEL BELLEVUE - AUVERNIER

JEUDI, dès 20 heures

PREMIER BAL DES VENDANGES

ORCHESTRE « MELODY MAKERS »

SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 28 septembre, à 20 h. 15

CONCERT

donné par

Georges-Aurèle NICOLET

FLUTISTE

Raffaele d'ALESSANDRO

PIANISTE

Au piano d'accompagnement : Georges NICOLET

Au programme : Oeuvres de Telemann, Haendel, Debussu, d'Alessandro et Bach

Piano de concert PLEYEL, de la maison « AU MÉNESTREL »

Prix des places : Fr. 2.20 à 4.40

Location : « Au MÉNESTREL » - Téléphone 5 14 29

Réduction aux élèves et étudiants

THÉATRE DE NEUCHATEL

Lundi 24 septembre, à 20 h. 30

LE THÉATRE DE LAUSANNE

jouera

LES DEUX PIGEONS

Pièce en trois actes de Jean SARMENT

Location « AU MÉNESTREL », tél 5 14 29

1er spectacle de l'abonnement

Paroisse réformée évangélique de Neuchâtel

INSCRIPTION des catéchumènes pour Noël

Jeudi 20 septembre, à la Maison de paroisse (24, faubourg de l'Hôpital)

pour les jeunes filles (M. le pasteur Lachat), à 14 heures.

pour les jeunes gens (M. le pasteur Javet), à 16 heures.

Les catéchumènes voudront bien se présenter accompagnés de leurs parents et porteurs de leur certificat de baptême et leur carte de religion.

LE COLLÈGE DES ANCIENS.

Mlle Alice VIRCHAUX

RUE DE LA SERRE 5

a repris ses LEÇONS DE PIANO et ses COURS DE SOLFÈGE

Téléphone 5 28 60

GUSTAVE MENTH

PARQUETS PONCEUSES

DEM. A ACHETER

Petite motogodille

deux CV. « Sachst », « Johnson », « Evinrude » ou autre marque, est demandée à acheter. — E. Schafeitel, Favarge 34, Monruz-Neuchâtel.

On cherche à acheter, d'occasion mais en bon état,

divan-lit

si possible avec duvet. — Faire offres écrites sous J. M. 615 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait un

PIANO BRUN

en bon état. — Faire offres à P. B. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, un

LIT

complet, à deux places, ainsi qu'un

divan - lit

Demander l'adresse du No 603 au bureau de la Feuille d'avis.

Une bâche pour camion

4 mètres sur 6 mètres, est demandée par Meier-Charles S. A., à la Coudre.

ACHAT

Pendules neuchâteloises anciennes

H. VUILLE

Vis-à-vis du Temple du bas

Achat de

locomotives électriques 00

hors d'usage, aux meilleurs prix. A. Perrenoud fils, Sablons 32.

Madame Voici Venir L'Automne

La maison **renommée** *pour ses articles de* **qualité** *et de bon* **goût**

Toujours les **nouveautés** *à tous* **les rayons**

Savoie-Petitpierre S. A.

MODES
GRAND CHOIX
TOUS MODÈLES
Dernières nouveautés
B. BURKHARDT
RUE DU SEYON
(Immeuble Barbey)
Tél. 5 25 47

SALON de Coiffure
St-Honoré 14
Tél. 5 41 91
Neuchâtel
FREDY Hess
La bonne adresse pour une
PERMANENTE
MISE EN PLIS
TEINTURE
MANUCURE

LES BELLES
ÉCHARPES
pour dames et messieurs
A LA BELETTE
SPYCHER & BOREL

Confiez les soins de votre visage à l'esthéticienne expérimentée
Edwika
Haneschka
INSTITUT DE BEAUTÉ
CONCERT 4 - ENTRESOL
Téléphone 5 19 51

ROBES
MANTEAUX
COSTUMES
BLOUSES
Belle Mode
S.A.R.L.
NEUCHATEL

L'élégance de bon goût
HAUTES MODES ***Jane Mügeli***
EPANCHEURS 11

Haute mode ***Marie Muller***
Terreaux 8 - Neuchâtel
VOUS OFFRE SES JOLIS MODÈLES D'AUTOMNE
TRANSFORMATIONS

Coopérative du Vêtement
Costumes *sur mesure*
Manteaux
GRAND-RUE 6, 1er étage

SALON DE MODES
R.-M. CORNAZ
1er étage
Seyon 3 - NEUCHATEL
vous offre
LE CHAPEAU ÉLÉGANT

Mme Betty Durst
Modes
Place Purry Neuchâtel
PRÉSENTE SA COLLECTION AUTOMNE-HIVER 1945

IL n'y a pas une d'entre vous, Mesdames, que l'automne laissera indifférente. Que vous soyez aussi peu coquette que possible, aussi dédaigneuse des artifices de la mode qu'économe, vous ne pouvez rester passive lorsque sonne l'ouverture d'automne. C'est que cette date correspond à bien autre chose qu'une fantaisie commerciale. A la rigueur, il est possible de passer de l'hiver à l'été en se laissant faire. Lorsque le soleil devient trop insistant, on enlève manteau, puis jaquette, on met de côté les lainages, puis les chapeaux, gants, bas... Les spectacles s'espacent, les concerts n'ont plus lieu que dans certains centres prédestinés, mais qu'importe, les soirées sont douces, et les journées lumineuses. On peut se laisser faire au printemps, en été, procéder par réactions négatives. Mais aujourd'hui. La bise n'a-t-elle pas déjà piqué vos jambes nues ? N'avez-vous pas senti le brouillard, le matin, et la fraîcheur dès que le soleil ne remplit plus le ciel ? Croyez, Mesdames, que si les commerçants « font leurs affaires » en ce début de saison, *ils sont encore et avant tout à votre service.* Ainsi, rendez-leur visite, regardez les vitrines, effacez ce pli entre les sourcils, et souriez aux joies qui vous attendent : POUR LES COURSES EN VILLE, LE JOUR ET LE SOIR rendez visite aux magasins de confection, aux rayons de tissus. Les nouveautés sont multiples. Pour le genre sport, qui est de plus en plus admis dans des circonstances où autrefois il était exclu, voici des écossais dont on n'imagine pas la diversité, sans les avoir vus. Les plus prisés sont dans des tons sourds et sont heureusement employés dans des ensembles où ils s'accordent avec de l'uni. On a vu dans les premières collections beaucoup de jaune, de toutes sortes, depuis le fameux « sucre d'orge » au « café américain » ou à « terre du Maroc » de Mme Bruyère, du vert, du marron, encore parfois une note de rouge vif, et pour le soir, à part le noir toujours classique, certains tons nouveaux dont les noms de baptême souvent ne nous éclairent guère mais qui jouent principalement dans la gamme des mauves, des violets, des rouges et des bleus mêlés. Les bas sont devenus indispensables, et les gants, et les mille colifichets qui égayeront votre manteau ou votre tailleur et vous permettront de varier son aspect. Et... nous voici inévitablement arrêtées chez la modiste. Auparavant, bien entendu, nous aurons passé chez le coiffeur qui non seulement doit donner le pli à une nouvelle coiffure, mais remettre en état une chevelure que les sports d'été ou la vie sportive de l'été, plus simplement, ont fort malmenée tout comme l'épiderme d'ailleurs. Autrefois, la question était franchement posée (une revue très appréciée me le confirma) : coiffure d'hier, baissée, ou coiffure d'aujourd'hui, relevée ? La question, cette fois-ci, se pose autrement. Des quelques types qui s'accordent le mieux à votre *genre, lequel choisissez-vous, Madame ? Le soir, en général,* la coiffure relevée est encore la plus élégante. Pourtant, j'ai sous les yeux une toque du soir en velours et plumes garnie d'une longue voilette tout autour qui se porte sur des cheveux presque flous et du plus chic effet. On aime beaucoup présentement les chapeaux « habillés » pour lesquels on emploie en abondance le velours, les plumes (jusqu'à des oiseaux entiers, sur des modèles parisiens), les voilettes, les rubans, la fourrure parfois. Le turban, qu'on avoue avoir passablement vu, a encore du succès grâce aux mains de fées qui le montent et le renouvellent. Mais ce n'est pas tout de songer aux courses en ville, car l'automne est plus que toute autre celle des saisons qui nous invite à l'intimité des soirées chez soi. CHEZ SOI : où la lecture (celle qu'on avait emportée en vacances, peut-être) nous attend. Sous une lumière douce, dans la tiédeur d'un coin bien à soi, sans fatigue grâce aux lunettes qui n'enlaidissent plus, et qu'il est facile d'adapter aux exigences personnelles de chacun, la soirée se prolonge et, selon l'humeur, douce ou entraînante puisque la musique est à la portée de votre main. Ondes courtes d'Amérique, ondes moyennes d'Europe, à votre gré, le jazz, l'opéra italien, ou la comédie, ou le drame. Ensuite il faudra remplacer le manteau de pluie par la fourrure, et changer les bas de soie contre ceux de laine... Mais c'est une autre histoire, et nous y reviendrons, infiniment plus tard.

PASCALE.

LA FEMME CHIC ET ÉCONOME
se coiffe chez
NELLY-MADELEINE
Modes Saint-Honoré 8

Pour la saison d'automne votre nouveau CHAPEAU
chez *Marguerite*
MODES **Grand-Rue 8**
qui vous présentera ses derniers modèles de Paris
Mlle VITTE

FOURRURES
Schrepfer
Succ. de A. Schmid
Rue de l'Hôpital 14 - Neuchâtel

ROULIN RADIO
Edouard ROULIN
RADIO-SPÉCIALISTE
installera l'appareil qui vous fera passer d'agréables soirées cet hiver
AGENCE MÉDIATOR
Toutes réparations, LOCATION, VENTE, ÉCHANGE
SEYON 18 - TÉLÉPHONE 5.43.88
Magasin spécialisé ne s'occupant que de radio

C'EST L'AUTOMNE, MADAME !
Les jours courts et les longues soirées nécessitent de bonnes lunettes !
Vous les trouverez chez
Mlle REYMOND
OPTIQUE MÉDICALE
RUE DE L'HOPITAL 17 - NEUCHATEL

Epicerie «AUX DOCKS»
Temple-Neuf 20
SERA FERMÉE
les lundi 24 et mardi 25 septembre
pour cause de transformations
La clientèle est priée de s'approvisionner les jours précédents. — Merci.

CRÉDIT
avec intérêts minimes; prépaiement et comptant avec forte remise : telles sont nos conditions pour chambres à coucher, chambres à manger, studios, mobiliers complets et meubles divers. Ecrivez encore ce jour à
Ameublements DUREX
Ch. Dubois NEUCHATEL Vauseyon

SALLE DE LA PAIX
Samedi 22 septembre 1945, à 20 h. 30
Grande manifestation franco-suisse
sous les auspices de la
Société des accordéonistes de Neuchâtel avec la Société française «La Comtoise» (Morteau)
AU PROGRAMME :
Mlles C. RAMPANT et C. PY, dans leurs chansons du maquis.
MM. H. PETITJEAN et P. DEGOUMOIS, dans «Le pompier du village».
M. Michel VIEILLE, ancien maquisard échappé d'Allemagne (causerie).
COCORICO 1914-1944, la France nouvelle.
LA GRENOUILLE
sketch de Mlles Rampant et Calvat
HUMOUR - CHANSONS
MUSIQUE - THÉATRE, etc.
Dès 23 h. **GRAND BAL** conduit par l'orchestre «MELODY MAKERS»
Entrée : Fr. 1.65 (bal compris) - Les enfants payent demi-place - Location au magasin de musique M. Jeanneret, Seyon 28

MAISON «LA SOIE»
Rue des Epancheurs - NEUCHATEL
M.-A. Vuilleumier-Bourquin

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Une grande manifestation publique dans la capitale argentine

La population de Buenos-Aires exige que le pouvoir soit confié à la cour suprême de justice

BUENOS-AIRES, 20 (A.F.P.). — Presque tous les magasins et bureaux ont fermé leurs portes hier à midi. Les usines chôment, les transports sont suspendus et toutes les activités de la capitale sont paralysées. Un rassemblement populaire a eu lieu sur la place du parlement. Les troupes étant consignées, la police a renforcé le service d'ordre. C'est la plus importante manifestation de masse jamais vue en Amérique du sud. Un cortège a manifesté pour la liberté et la Constitution, exigeant que le pouvoir soit confié à la cour suprême de justice.

La police désarme les membres de la «jeunesse nationale»

NEW-YORK, 20 (Reuter). — D'après les informations parvenues ici de Buenos-Aires, la police armée de revolvers a pénétré dans le siège de la «jeunesse nationale» de la capitale, pour en désarmer les membres, tandis que des dizaines de milliers d'habitants manifestaient contre le gouvernement militaire. Les mesures prises par la police à l'égard de la jeunesse nationale ont été ordonnées par les autorités qui avaient appris que des armes étaient distribuées aux membres de cette organisation en vue d'une contre-manifestation.

Un sous-marin français en détresse dans les eaux britanniques

LONDRES, 20 (Reuter). — Le sous-marin français «Minerva», de 700 tonnes, est en détresse près de la côte méridionale de l'Angleterre.

Le sous-marin était remorqué de Liverpool à Cherbourg quand de hautes vagues l'ont jeté contre des rochers. Le submersible n'avait pas d'équipage à bord.

L'ANGLETERRE ACCORDERAIT L'AUTONOMIE AUX INDES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lord Wavell a conclu :

Le gouvernement britannique est résolu à remplir aussi rapidement que possible sa mission consistant à donner aux Indes leur gouvernement propre. C'est maintenant au tour des Indiens eux-mêmes de montrer comment leur pays peut être dirigé par des Indiens pour des Indiens.

Des précisions de M. Attlee, premier ministre britannique

LONDRES, 19 (A. F. P.). — Dans une allocution radiodiffusée, M. Attlee a annoncé qu'après les élections aux assemblées provinciales et centrales, qui auront lieu cet hiver, des mesures seront prises en vue de l'établissement de l'assemblée élue qui sera chargée d'élaborer la nouvelle Constitution indienne. Le gouvernement a autorisé lord Wavell à demander aux représentants élus des nouvelles Chambres provinciales s'ils jugeaient acceptables les «propositions Cripps» de 1942 où si elles devaient être modifiées ou même remplacées par un plan nouveau.

Le premier ministre a ajouté que lord Wavell est également autorisé, sitôt après les élections de l'hiver prochain, à constituer un conseil exécutif provisoire jouissant de l'appui des principaux partis indiens «afin que les Indiens puissent traiter leurs propres problèmes sociaux et économiques et prendre une part complète dans l'élaboration du nouvel ordre mondial».

Il a affirmé que la politique britannique envers les Indes demeurera conforme dans les grandes lignes à la déclaration de 1942, c'est-à-dire la conclusion d'un traité entre le gouvernement britannique et l'Assemblée constituante indienne.

M. Attlee a conclu en exhortant les Indiens à l'unité et en les assurant de la sympathie du peuple britannique.

Rappelons que les propositions de sir Stafford Cripps de 1942 subordonnaient l'indépendance des Indes à l'entente préalable des différentes organisations politiques, religieuses et raciales du pays.

Les milieux britanniques s'inquiètent des visées russes en Méditerranée

LONDRES, 19 (A. F. P.). — La façon dont les Russes conçoivent le règlement de la question de l'empire italien cause manifestement un souci assez vif dans les milieux britanniques proches de la conférence. On ne s'attendait pas à voir l'U. R. S. S. chercher à s'installer, grâce à un mandat sur les anciennes colonies italiennes, tant sur la Méditerranée que sur la mer Rouge.

On sait que les Anglais considèrent ces mers comme des voies d'importance vitale pour leurs communications avec leur empire. Bien qu'ils reconnaissent n'être plus seuls à s'y intéresser, ils sont assez peu disposés à voir surgir des intérêts nouveaux dans ces zones. Ce qui fait que, actuellement, les Anglais s'expliquent d'autant moins la nécessité pour les Russes d'acquérir des bases navales ou aériennes en Afrique du nord ou orientale.

Moscou modifie les conditions d'armistice imposées à la Roumanie

Importants allégements en faveur de Bucarest

BUCAREST, 20 (Reuter). — Radio-Bucarest annonce au cours de la nuit que la Russie avait accordé à la Roumanie des modifications du traité d'armistice. Les réparations accordées à l'U.R.S.S. sous forme de marchandises ont été réduites de près du tiers. En outre, la Russie accorde à la Roumanie un prêt sous forme de plus de 38,000 vagons de denrées alimentaires. La Roumanie pourra rembourser ce prêt en quatre années, mais en guise d'intérêt, elle rendra 35 vagons pour 30 vagons prêtés. De plus, l'U.R.S.S. accorde les concessions que voici :

Afin de rétablir les communications normales, l'U.R.S.S. se charge de réparer tous les vagons de marchandises, les voitures et les locomotives roumains; 28 vapeurs et 25 cargos livrés à l'U.R.S.S. en vertu du traité d'armistice seront rendus à la Roumanie. Les prisonniers roumains qui sont encore en Russie seront tous rapatriés. Les troupes russes qui séjournent en Roumanie participeront à la restauration des villes et des villages roumains.

La Yougoslavie au pouvoir de la minorité communiste

LONDRES, 19 (A. F. P.). — Le conseil des ministres des affaires étrangères a été saisi d'un rapport des différents partis politiques yougoslaves non représentés dans l'actuel gouvernement de Belgrade. Le document exprime le regret que le régime actuel n'offre pas les garanties suffisantes du point de vue de la liberté et de la démocratie. Il constate que la Yougoslavie est maintenant au pouvoir de la minorité communiste qui dispose des forces de police.

Il assure que dans les conditions actuelles les élections seraient cent pourcent favorables au régime, celui-ci ayant toute l'autorité d'un système totalitaire. Il suggère la formation d'un gouvernement démocratique dans lequel les communistes seraient représentés comme les autres partis. La constitution d'un pareil gouvernement mettrait fin à la guerre civile qui, d'après le document en question, continue à sévir.

Le document envisage l'organisation d'élections libres. Ces conditions impliqueraient des mesures préliminaires, à savoir d'abord l'envoi d'une mission militaire interalliée en Yougoslavie pour y maintenir l'ordre et pour constituer une armée sans caractère politique, ensuite l'envoi d'une mission civile interalliée pour contrôler la liberté du scrutin et enfin pour poursuivre l'œuvre entreprise par l'U.N.R.R.A.

Fiume ne renonce pas à son indépendance

ROME, 19 (A.F.P.). — M. Riccardo Zanella, qui fut président de l'Etat libre de Fiume, a réclamé le retour au statut issu du traité de Rapallo. M. Zanella déclare qu'il avait résolu l'épineuse question de ce port de l'Adriatique au mieux des intérêts italiens et yougoslaves. Fiume ne renonce pas à son indépendance. M. Zanella a adressé un mémorandum à la conférence de Londres, réclamant l'application de la charte de l'Atlantique.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

Bourse de Neuchâtel
(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	18 sept.	19 sept.
Banque nationale	685.— d	685.— d
Crédit fonc neuchât.	630.—	625.— d
La Neuchâteloise	505.— d	510.— d
Câbles élect. Cortaillod	3300.— d	3300.— d
Ed. Dubied & Cie ..	575.—	570.— d
Ciment Portland	940.— d	940.— d
Tramways, Neuchâtel	465.— d	465.— d
Klaus	160.—	159.— d
Suchard Holding S.A.	450.— d	460.— d
Etablissem. Perrenoud	400.— d	400 — d
Cie viticole, Cortaillod	340.— o	335.— o
Zénith S. A. .... ord.	125.— d	120.— d
» » priv.	135.— d	135.— d

OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 4% 1932	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.—	95 —
Etat Neuchât. 3½ 1942	101.—	100.75 d
Ville Neuchât 4% 1931	101.— d	101.— d
Ville Neuchât 3½ 1937	100.— d	100.— d
Ch.-d.-Fds4-3,20% 1931	—.—	95.— d
Locle 4¼ - 2,55% 1930	99.— d	99.— d
Tram. de N. 4½% 1936	101.— d	101.— d
J. Klaus 4½% .. 1931	100.75 d	100.75 d
Et. Perrenoud 4% 1937	101 — d	101.— d
Suchard 3¾% .. 1941	102.—	102.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		18 sept.	19 sept.
3% C.F.F., diff.	1903	101.25%	101.25%
3% C.F.F.	1938	94 35%	94.75%
4% Déf. nat. ..	1940	102.85%	102.90%
3½% Empr. féd.	1941	102.65%	102.70%
3½% Jura-Simpl.	1894	101.75%	101.75% d

ACTIONS		
Banque fédérale	230.—	233.—
Union banques suisses	717.— d	718.—
Crédit suisse	556.—	556.—
Société banque suisse	508.—	508.— d
Motor Colombus	457.—	454.—
Aluminium Neuhausen	1730.—	1725.—
Nestlé	975.—	978.—
Sulzer	1575.—	1560.—
Hisp. am. de electric.	1012.—	1005.—
Royal Dutch	567.—	565.— d

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Les modalités de la reprise de la Banque fédérale S.A. par l'Union de banques suisses

Nous extrayons du discours prononcé à l'assemblée générale des actionnaires de l'Union de banques suisses par son directeur général, M. Alf. Schaefer, divers renseignements de nature à intéresser le public :

L'Union de banques suisses paie l'excédent d'actifs de la Banque fédérale S.A. — qui s'élève à 17,820,000 fr. — en donnant aux actionnaires de cette dernière banque 9,9 millions d'actions nouvelles de l'Union de banques suisses et en incorporant à ses réserves ouvertes la différence de 7,920,000 fr. Des tiers ont d'autre part souscrit et pris ferme au cours de 180 % 200 actions nouvelles de l'Union de banques suisses de 500 fr. chacune. Le tout permet d'augmenter le capital de cet établissement d'un chiffre rond de 10 millions et ses réserves ouvertes d'un montant également arrondi à 8 millions de francs.

Il y a tout lieu de penser que le bilan de l'Union de banques suisses se stabilisera dorénavant sur le palier atteint; suivant les circonstances, il pourra même se contracter progressivement. C'est pourquoi son capital ne sera pas augmenté maintenant déjà à un chiffre supérieur à 50 millions. Le dit bilan de l'Union de banques suisses devra, après comme avant la reprise, être libre de tous actifs soumis à des restrictions de transfert. Les engagements allemands de la Banque fédérale S.A. restent la propriété de ses actionnaires qui conservent leurs actions Banque fédérale S.A., dont le nominal est réduit de 500 fr. à 100 fr. Quant à l'Union de banques suisses, elle ne reprend aucun crédit et aucun titre étranger qui soit frappé de restrictions quelconques, et cela ni directement ni indirectement. Les actifs qui passent à la banque ont tous leur pleine valeur; ils ne comprennent que des espèces, des effets de commerce, titres et débiteurs suisses, sauf quelques rares postes d'importance tout à fait négligeable. Les avoirs bancaires étrangers repris de la Banque fédérale S.A. sont presque uniquement constitués par des dollars des Etats-Unis, et comme c'est aussi le cas pour ceux de l'Union de banques suisses, ces avoirs sont entretenus pour le compte de la clientèle. La bonne qualité de nos propres actifs ne sera donc, dans l'ensemble, pas modifiée du fait de cette reprise.

A propos des divers postes du bilan il y a encore lieu de relever ce qui suit :

Dans le bilan des deux établissements réunis, les débiteurs de toutes catégories, y compris les créances hypothécaires, atteindront un montant total de près de 340 millions de francs.

Le total des titres, dans le bilan des deux banques réunies, se montera à 380 millions de francs environ.

La somme totale des comptes créanciers à vue augmentera de 170 millions de francs et passera ainsi à 670 millions, les carnets de dépôts monteront de 44 millions et atteindront ainsi 132 millions; enfin, les obligations de caisse en circulation représenteront une somme de 110 millions de francs, qui est de 40 millions de francs plus élevée que le chiffre de l'Union de banques suisses seule.

Les huit bâtiments des divers sièges de la Banque fédérale S.A. figurent dans le bilan pour 6,5 millions de francs, alors que leur taxe fiscale s'élève à 11,9 millions; il a été tenu compte de cette différence à titre interne.

Enfin, pour faciliter à la Banque fédérale S.A. la gérance de ses avoirs allemands, l'Union de banques suisses laissera à sa disposition, à titre de fonds de roulement, 1,000.000 de francs en espèces.

L'Union de banques suisses mettra une somme supplémentaire de 1,000,000 de fr. à la disposition de la Caisse de pensions de la Banque fédérale S.A. pour la mettre à même de pensionner par anticipation un certain nombre de ses membres. De cette façon, il sera possible de remettre à environ deux cents employés de la Banque fédérale S.A. des sommes en général fort importantes pour leur faciliter la recherche d'une autre activité ou leur permettre de se créer eux-mêmes une nouvelle existence.

Quant aux six cents employés et apprentis de la Banque fédérale S.A. qui passeront à son service, ils seront répartis sur huit des sièges et succursales de l'Union de banques suisses.

Emissions radiophoniques de jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, sur des thèmes de Schubert. 11 h., émission matinale. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.29, l'heure. 12.30, Victor Silvestre. 12.45, inform. 12.55, ce que l'on aime à écouter. 13.25, suite de Haendel. 16.59, l'heure. 17 h., récital de violon. 17.45, communiqués. 17.50, violoncelle. 18 h., causerie. 18.05, nocturne, Borodine. 18.15, la quinzaine littéraire. 18.40, étude, Scriabine. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., marches et valses d'opérettes. 19.15, inform. 19.25, le programme de la soirée. 19.30, le miroir du temps. 19.40, Hollywood sur les ondes. 20 h., le comte de Monte-Cristo, VIIme épisode. 20.40, entrée libre. 22.20, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.15, chants de Mozart. 12.40, duos de piano. 13 h., musique de danse. 17 h., récital de violon. 17.45, chants de Hans Huber. 18 h., pour les enfants. 18.40, disques. 19 h., musique symphonique. 20,45, chansons populaires. 22.10, sonates de Scarlatti.

Aujourd'hui à 20 h. 15
Dernière de
L'HISTOIRE du Dr WASSELL
Un film inoubliable
ATTENTION :
Pour cause de transformations pas de MATINÉE

PETITES NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

DANS LA ZONE AMÉRICAINE

Les cinémas : *La réouverture des salles de cinéma, en zone américaine, pose la question de la remise sur pied de l'industrie allemande du film. Celle-ci se révèle complètement impossible pour le moment, non seulement parce que la puissance occupante ne montre aucun empressement à relever un ancien et sérieux rival, mais parce que les matières premières et les installations de studios — les lampes en particulier — font complètement défaut.*

Dans ces conditions le public allemand devra se contenter, pendant un temps encore indéterminé, des actualités et de films anglo-saxons, avec sous-titres dans sa langue.

Le verre à vitres : *Les Américains montrent plus de compréhension à l'égard de l'industrie allemande du verre, dont ils s'efforcent actuellement de faciliter la remise en marche. Si l'Allemagne trouve chez elle et en Tchécoslovaquie toutes les matières premières indispensables, à l'exception de la potasse, elle doit compter avec le manque d'outillage et les destructions de fabriques qui réduisent la production en zone américaine — Autriche comprise — au 17% de ce qu'elle était avant la guerre.*

Une reprise de la production est d'autant plus urgente que des millions d'Allemands vivent encore derrière des vitres de... planches ou de carton !

DANS LA ZONE RUSSE

Administration fantôme : *Aux dires des Allemands, le semblant d'autonomie accordé récemment aux offices provinciaux et municipaux de ravitaillement, par les autorités d'occupation russes, n'est qu'un trompe-l'œil destiné à faire endosser aux Allemands eux-mêmes la responsabilité d'une situation catastrophique. L'activité de ces offices, qui ne disposent d'aucune des statistiques qui leur permettraient de faire un travail constructif et de soumettre des plans à l'approbation des organismes de contrôle soviétiques, consiste essentiellement à vitupérer à la radio et dans la presse contre les méthodes de travail de l'administration nazie.*

A l'Opéra : *L'Opéra de Berlin, qui rouvre ses portes avec l'autorisation de l'occupant soviétique, inscrit à son programme «Orphée» de Gluck et «Fidelio» de Beethoven, qui, tous deux, avaient été interdits sous le régime national-socialiste comme séditieux. Le programme relève ce fait, en soulignant qu'il s'agit de deux chefs-d'œuvre du patrimoine culturel allemand... perdus et retrouvés.*

L. Ltr.

Les propos du sportif

Le cyclisme suisse à l'honneur
Le championnat suisse de football

Le Tour de l'Espagne du nord s'était terminé par un assez joli succès de nos représentants puisque Gottfried Weilenmann avait réussi à prendre la deuxième place au classement général. Voici que les coureurs suisses se sont à nouveau distingués, au Tour de Catalogne cette fois-ci, où Robert Zimmermann a terminé troisième après une dure épreuve de 14 étapes. Au début de ce «Tour» Tarchini et Maag étaient généralement aux places d'honneur pendant que Zimmermann et Wagner avaient de la peine à se mettre en train. Zimmermann est un «dur», il l'a prouvé en gagnant le Tour de Suisse et pendant que ses camarades commençaient à sentir la fatigue, lui, il s'est senti plus à l'aise; il a même gagné deux étapes contre la montre et a finalement occupé le troisième rang du classement général. Nos représentants ont été en général poursuivis par une singulière malchance. C'est ainsi que Maag dut attendre quatre heures pour voir un touriste lui vendre un «boyau», après qu'il eut «crevé» deux fois ! Si l'on songe aux fatigues du voyage, aux difficiles conditions de route et surtout à la chaleur, on conviendra que les Suisses se sont véritablement bien comportés cette année en Espagne.

Dimanche, à Paris, s'est couru le traditionnel Grand prix des Nations, épreuve de 140 km. contre la montre sur un difficile parcours des environs de la ville, dans la vallée de Chevreuse. Plus de 30 concurrents dont 16 étrangers étaient engagés, et, parmi eux, quatre Suisses. Prouvant une fois de plus ses remarquables qualités, Ferdinand Kübler a remporté une superbe quatrième place, la victoire revenant au champion de France Eloi Tassin devant le Belge Dubuisson qui ne nous est pas inconnu puisqu'il participa au Tour de Suisse en 1939. Si l'on ajoute que Kübler a été victime d'une crevaison après 120 km. de course, son exploit n'en apparaîtra que plus remarquable. Gottfried Weilenmann s'est classé dixième, Naef vingtième et Wütrich vingt et unième; signalons encore que Weilenmann a fait un début de course extrêmement rapide et qu'il a fait figure de favori jusqu'au 100me kilomètre pour rétrograder par la suite.

Autre bonne nouvelle, notre sprinter amateur Oscar Plattner continue la série de ses succès. Vendredi soir à Genève, il a battu le champion de France Rivoal; si Plattner se spécialise (n'oublions pas qu'il participe aux épreuves sur route), il pourra devenir un digne successeur d'Ernest Kaufmann.

Dimanche, grande effervescence à Lausanne où la célèbre course de côte d'Ouchy au Signal de Sauvabelin connaîtra pour la première fois une participation internationale. Pierre Cogan, Brambilla, Benoit Faure et Camellini sont inscrits et l'on chuchote la participation probable de Kint, Sylvère Maes, Depredomme et... Gino Bartali (!), l'inoubliable vainqueur du Tour de France. Face à cette redoutable coalition étrangère, les Suisses aligneront leurs meilleurs spécialistes qui ont nom Louis Garzoli (inscrit pour la première fois chez les professionnels), Ferdinand Kübler, G. Weilenmann, Knecht, A. Heimann, Vock, Zaugg, Kuhn, Vaucher et le récent vainqueur de Sierre-Montana, le Tessinois Alberto Boffa. Lutte passionnante en perspective où le record de Garzoli sera sérieusement inquiété.

~~~

Après l'interruption due au Jeûne fédéral, le championnat suisse de football va reprendre. Grasshoppers recevra Bellinzone et gagnera; Chaux-de-Fonds se fera manger par Young Boys, Cantonal devrait se défaire de Berne, Lausanne s'empoignera avec Granges, Servette ira gagner contre Zurich, Lugano s'efforcera de dominer Young Fellows tandis que Locarno cherchera à profiter de la faiblesse de Bienne. Tels sont, laconiquement exprimés, les pronostics infailliblement inexacts de la semaine.

Puisque nous parlons de football, signalons que la rencontre internationale Suisse-Suède aura lieu le 25 novembre non pas à Lausanne, comme l'annonçaient certains confrères vaudois, mais à Genève, ce qui est plus que normal étant donné que Lausanne a déjà abrité la rencontre Suisse-France. Le stade des Charmilles se prête au surplus mieux à une rencontre de cette importance que la Pontaise où l'on est obligé de construire des tribunes extraordinaires.

E. W.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, M. Soong, premier ministre chinois, est arrivé dans la capitale. Il a eu un important entretien avec le général de Gaulle au sujet des difficultés qui sont nées du refus du commandant chinois de permettre au délégué général français de franchir la frontière sino-indochinoise.

Mgr Damaskinos, régent de Grèce, est également arrivé à Paris. Il a été reçu par le général de Gaulle.

La commission d'instruction de la Haute-Cour a prononcé un non-lieu en faveur du général Debenney, grand mutilé de la première guerre mondiale. Il était chef de la maison militaire du maréchal Pétain.

Six personnes ont été arrêtées à Annemasse pour trafic de devises.

En ITALIE, M. Churchill, accompagné de sa fille, qui vient de passer une dizaine de jours au bord du lac de Côme, est reparti mardi pour Londres.

Le chef des communistes du Piémont a demandé la nationalisation de la grande entreprise Fiat.

Le conseil des ministres a décidé d'octroyer un crédit d'un milliard et demi de lires pour la reconstruction du port de Gênes.

Tous les réfugiés se trouvant à Milan ont reçu l'ordre de rentrer dans leur lieu de résidence habituel. Il s'agit de plusieurs centaines de milliers de personnes.

Des incidents ont été provoqués à Naples par le fait que les autorités alliées utilisent des prisonniers allemands en remplacement de la main-d'œuvre napolitaine.

En ALLEMAGNE, le procès des bourreaux de Belsen-Bergen qui se déroule à Lunebourg continue. Le lieutenant colonel James Johnson a dit qu'on ne peut pas décrire les conditions horrifiantes et inhumaines qui existaient dans le camp au moment où les troupes alliées y sont entrées.

Les criminels de guerre allemands seront exécutés par une nouvelle sorte de guillotine au lieu d'être fusillés ou pendus.

En SYRIE, des monarchistes accusés de manœuvres tendant à renverser le régime actuel et à établir la monarchie viennent d'être arrêtés.

Aux ETATS-UNIS, le président Truman s'est occupé hier, à sa conférence de presse, des inquiétudes qu'avaient suscitées les déclarations du général Mac Arthur annonçant que les forces d'occupation du Japon seraient réduites à 200,000 hommes.

Le Sénat a rejeté l'amendement au projet de loi proposé par le sénateur Alben Barkley, démocrate du Kentucky, prévoyant une allocation de chômage de 25 dollars par semaine.

Un mouvement en faveur de Hyde-Park comme siège de l'organisation mondiale de sécurité, gagne du terrain. Hyde-Park, qui fut la résidence du président Roosevelt, a non seulement une grande signification pour les Alliés, mais encore a une situation idéale, à 100 km. au nord de New-York. La ville est située près de l'Hudson, dans un secteur navigable, à proximité de deux aérodromes.

En AFRIQUE DU SUD, au cours du congrès du parti nationaliste de l'Afrique du sud, les juifs et les Russes ont été en butte à de vives attaques. Des troubles ont éclaté à Johannesbourg, où siégeait le congrès.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Théâtre : 20 h. 20. Le vampire mondain.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Car blindé.
Studio : 20 h. 15. L'histoire du Dr Wassel.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Retour à l'aube.
Palace: 15 h. et 20 h. 30, La fièvre du jazz.

AVIS TARDIFS

SOCIÉTÉ DE CHANT
«ORPHÉON»
Ce soir, à 20 h. 10 précises, à la Salle circulaire
Reprise des répétitions

Anglo-Swiss Club Neuchâtel
To-night, 8.15 p.m., at the Palais Du Peyrou
Public lecture by Ralph Butler M. A.
John Bull, an original
(The original note in English Literature)
~~~

LA VIE NATIONALE

SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE

Le Conseil national a poursuivi hier l'examen de la gestion du département de l'économie publique

Un long débat sur une affaire assez peu reluisante

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national nous avait gâtés, mardi matin, en nous offrant un débat sur un sujet de choix. Nous avions entendu, en effet, à propos de la communauté professionnelle, quelques discours attestant des vues élevées et le goût des idées générales.

Mercredi, la gestion du département de l'économie publique nous a ramenés à des considérations beaucoup plus terre à terre. Nous nous sommes même promenés dans des terrains marécageux aux émanations plutôt nauséabondes.

J'admets bien que les parlementaires ne peuvent passer leur temps à philosopher. Je comprends aussi que l'honorable M. Schmid-Oberentfelden s'inquiète de voir une fabrique de conserves se procurer une main-d'œuvre auxiliaire un peu trop bon marché en faisant « mobiliser » — au mépris de la loi — la jeunesse des écoles pour cueillir des fruits, en un été particulièrement généreux. Chacun applaudira l'intervention de M. Gutknecht, député de Morat, qui désirerait des mesures plus énergiques contre le doryphore, tandis que son collègue lucernois, M. Clavadetscher, se fait le champion de la lutte contre les mauvaises herbes. (Peut-être, pourrait-on empoisonner les mauvaises herbes et les faire manger ensuite par les doryphores, ce qui assurerait la disparition des uns et des autres !) Mais que l'on consacre près de deux heures à une histoire assez peu reluisante, absolument étrangère à la gestion, pour n'aboutir exactement à *rien*, voilà qui peut sembler surprenant.

Et pourtant, cette histoire, il faut bien que je vous la résume, puisque le Conseil national s'est complu à l'étaler.

Les petites affaires de certains gros messieurs

En 1936 — vous voyez que le souci de l'actualité ne dévore point nos députés — quelques grosses entreprises de boucherie furent chargées, en vertu d'un arrêté du Conseil fédéral, d'importer du bétail. Ce « syndicat » eut, en quelque sorte, un monopole. Les autorités estimaient qu'il fallait en arriver là pour mettre de l'ordre sur le marché.

Or, il apparut que ces importateurs faisaient de coquets bénéfices. Le département de l'économie publique décida alors qu'une part de ces gains alimenterait un fonds qui permettrait de réduire le prix du bétail d'élevage exporté par la Suisse. C'était, en somme, un trafic de « compensation ».

Que s'est-il passé ? Il est bien difficile de le savoir. Mais un beau jour, un conseiller d'Etat de Bâle-Campagne, aujourd'hui décédé, accusa les importateurs d'avoir gardé par devers eux quatre millions qu'ils auraient dû verser au fonds de compensation.

Il y eut enquête, expertise, rapport. Le directeur de l'Office vétérinaire fut mis en cause et, aujourd'hui, on ne sait *trop pourquoi* — puisque le syndicat a cessé toute activité depuis 1939 — l'affaire rebondit.

Les importateurs ont-ils fait des bénéfices excessifs et les ont-ils indûment conservés ? Voilà la question.

Un député « indépendant » — tellement indépendant qu'il s'est même séparé de M. Duttweiler — M. Schnyder, de Zurich, soutient l'accusation et parle de « corruption légale ». Il est soutenu par le pittoresque « roi des paysans » de la Suisse centrale, M. Schuler, qui lance à tous les échos de l'hémicycle les rudes accents de son dialecte schwyzois. Un vétérinaire obwaldien, M. Odermatt, vient à la rescousse et secoue vivement le syndicat d'importateurs.

La défense est assumée par M. Bürki, agrarien bernois et président de l'Association suisse des maîtres bouchers, secondé par M. Maag, démocrate de Zurich, qui font l'exégèse des rapports d'expertise, pour prouver qu'il n'y a pas, dans tout cela, de quoi fouetter un chat ou égorger un cochon de lait.

Que va dire M. Stampfli ? Le chef du département — qui n'était pas conseiller fédéral au moment où se faisaient les transactions en cause — ne peut que se fonder sur l'opinion des enquêteurs.

Il reconnaît que, pour établir la vérité, il manquera toujours certains éléments d'appréciation. Ainsi, personne ne saura jamais quels furent les bénéfices réalisés à l'étranger par le syndicat d'importation. Il est toujours possible de maquiller les factures et de présenter à la douane suisse des comptes augmentés déjà de la « petite » rétribution que l'acheteur estime justement due à ses talents commerciaux et à son savoir-faire.

Les experts, eux, sont d'avis que les gains, notables certes, ne sont pas excessifs. Ils ne blanchissent pas entièrement, toutefois, les commerçants avisés qui ont — pour l'intérêt supérieur du pays, cela va sans dire — pourvu à notre bifteck, pendant les ans de grâce 1936 et suivants.

Tout cela ne sent évidemment pas très bon. Mais les députés sont d'avis qu'il ne faut pas trop approfondir.

Alors pourquoi remuer cette vase, si c'était pour laisser les choses en l'état ? Pour nous rappeler qu'il y a toujours des malins qui s'entendent fort bien à se garnir les poches sous le couvert de l'Etat ? Comme si nous ne le savions pas de vieille date !

Séance de relevée

Les traitements des fonctionnaires

Nous avons eu, en séance de relevée, un spectacle original. Deux députés « bourgeois » de Genève ont, avec éloquence, plaidé la cause des petits fonctionnaires — ceux des classes de traitement 23 à 26 — et prouvé, chiffres à l'appui, que dans les circonstances actuelles, ces agents de la Confédération ne peuvent plus vivre décemment, même avec les allocations de renchérissement. L'un des motionnaires a même évoqué le souvenir de 1918 et des revendications de la rue.

Or, à qui s'adressaient ces critiques et ce rappel ? A un conseiller fédéral qui, il y a 27 ans, se trouvait du côté des prolétaires en veine de revendications et qui, aujourd'hui, par les vicissitudes de la politique, se trouve appelé à défendre les finances de la Confédération. Et M. Nobs met, à cette tâche, une conscience qui lui fait honneur.

Il déclare qu'en effet, la Confédération *ne peut pas se montrer toujours* aussi large que certains employeurs de l'économie privée, parce qu'elle ne dispose que des ressources que les contribuables veulent bien mettre à sa disposition. D'autre part, il faut se rendre compte que si l'on augmente les traitements à la poste et aux C. F. F., il faudra accepter la conséquence inévitable de cette mesure : l'augmentation des taxes. On ne peut pas vouloir une chose sans l'autre. D'ailleurs, le Conseil fédéral, d'accord avec les commissions des pleins pouvoirs, unanimes sur ce point, s'est efforcé, par des allocations substantielles, de rétablir le « salaire réel » des fonctionnaires classés au bas de l'échelle des traitements. Il a dépensé, à cette fin, des dizaines de millions depuis le début de la guerre. Il a conscience d'avoir fait son devoir.

Aussi, M. Nobs n'accepte-t-il les motions que sous la forme inoffensive de « postulat ». Le rite est accompli.

G. P.

La France se chargera de la protection des intérêts suisses en Pologne. — BERNE, 19. Le département politique fédéral communique:

Après avoir reconnu le gouvernement provisoire polonais d'union nationale, le 6 juillet dernier, le Conseil fédéral a demandé au gouvernement provisoire de la République française de bien vouloir se charger de la protection des intérêts suisses en Pologne jusqu'à l'arrivée d'un ministre de Suisse à Varsovie. Le gouvernement français a bien voulu accéder à cette demande. Le gouvernement polonais, de son côté, y a donné son assentiment.

Une vaste affaire d'escroquerie devant la Cour d'assises de Winterthour. — WINTERTHOUR, 19. Un procès en falsification de documents et en escroquerie d'un montant de près d'un million et demi de francs s'est ouvert devant la Cour d'assises, sous la présidence du juge cantonal Egloff. Les débats dureront probablement quatre semaines. Les trois principaux accusés sont deux Lausannois, Alfred Rognon, directeur, et René Kreis, notaire, tous deux âgés de 44 ans, ainsi qu'un voyageur de la Tour-de-Peilz, René Badel, de 34 ans. L'acte d'accusation leur reproche d'avoir vendu à l'intendance militaire hongroise, en février 1943, un stock de 48 tonnes de coton qui avait été envoyé en été 1940 dans le Midi de la France pour le compte d'entreprises belges et d'avoir fait accroire à cet effet à leurs acheteurs que Rognon était autorisé à disposer de ce stock, qui se trouvait soi-disant en Italie du nord, d'où il pourrait l'expédier directement en Hongrie. Ces déclarations ayant été « prouvées » par des documents falsifiés, un chèque d'un million et demi de francs fut remis à Zurich aux vendeurs. Le coton, cependant, n'avait jamais été en Italie, mais bien saisi par les Allemands dans le sud de la France. Rognon n'avait jamais été autorisé à en disposer.

Quatre employés des chemins de fer fédéraux se trouvent également au banc des prévenus. Ils sont accusés d'avoir collaboré à la falsification des pièces nécessaires à l'escroquerie.

L'interrogatoire des prévenus, en français, doit être traduit au fur et à mesure et exigera une semaine.

En Suisse romande, la campagne pour le raisin de table cessera cette semaine. — ZURICH, 19. L'Office de propagande pour les produits du sol communique:

Les raisins de table ont été très demandés cette année du fait de leur prix avantageux et de leur excellente qualité. Bien qu'en 15 jours, on ait procuré sensiblement plus de raisins blancs que l'an passé, il n'a pas été possible de répondre entièrement à l'énorme demande. Comme ces prochains jours, on va débuter avec la vendange en Suisse romande, l'action pour le raisin de table cessera cette semaine dans cette partie de la Suisse. En revanche, elle continuera encore quelque temps dans le Tessin. Toutefois, la récolte y est plus maigre que d'habitude.

L'Angleterre ne fait pas une guerre économique à la Suisse. — LONDRES, 19 (Exchange). Les récentes déclarations du conseiller fédéral Stampfli et du conseiller national Duttweiler selon lesquelles les Alliés font une « guerre économique à la Suisse » ont causé la plus grande surprise à Londres. Les milieux bien informés disent que si Berne a vraiment l'impression que les Alliés se livrent à une guerre économique, on doit reconnaître que la Suisse ne tient pas suffisamment compte de la situation actuelle du monde. La Suisse n'est pas le seul pays qui souffre de l'insuffisance de ses importations. Les offres faites par elle de payer un prix élevé les marchandises qu'elle pourrait recevoir, n'est pas un facteur déterminant. Les milieux autorisés de Londres repoussent énergiquement les accusations de la Suisse selon lesquelles la Grande-Bretagne oppose des obstacles inutiles et artificiels aux importations suisses de matières premières. Les obstacles à ces importations existent, en effet, mais ils ne sont créés ni volontairement ni artificiellement. La pénurie de matières premières et l'insuffisance de moyens de transport sont des difficultés qui n'ont pu encore être surmontées.

Quant aux plaintes formulées par la Suisse en ce qui concerne la « liste noire », il n'a pas encore été possible de prendre connaissance de l'attitude des autorités anglaises, mais on pense que le gouvernement britannique fera connaître prochainement son point de vue dans cette affaire. Les enquêtes faites par Exchange ont établi que l'action de biffer de la dite liste les noms de certaines entreprises qui y ont été insjustement portées, s'effectue avec plus de lenteur qu'on ne l'avait d'abord espéré. Cette lenteur est due aux enquêtes faites parallèlement par les autorités britanniques et américaines. Ces difficultés proviennent peut-être du maintien en Suisse du secret bancaire (?). Avant de rayer définitivement de la liste noire les noms inscrits, il convient d'établir si les dites maisons ne défendent pas sous une forme camouflée, des intérêts allemands.

De grosses quantités de carburants liquides pourront être importées d'Amérique. — BERNE, 19. L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique:

Grâce aux efforts conjugués de la section de la production d'énergie et de chaleur et de Petrola (syndicat compétent de l'économie de guerre), de grosses quantités de carburants liquides pourront être importées d'Amérique. Une partie de cette marchandise a déjà été embarquée, mais les arrivages en Suisse sont jusqu'à présent minimes. Sur 44,000 tonnes qui sont entreposées en Espagne, 1650 seulement ont été acheminées vers notre pays en transit par la France. A la suite de tractations avec les autorités compétentes, on est parvenu, ces derniers jours, à accélérer les expéditions en provenance des entrepôts espagnols. En prévision d'une accélération des importations. On ne saurait en effet rédénergie et de chaleur a augmenté les quotes-parts de répartition de benzine pour le mois d'octobre. Il sera donc attribué pour octobre des quantités un peu plus élevées aux participants à la répartition qui ont le droit de circuler avec leurs voitures.

Epilogue d'un procès entre un journaliste et un conseiller national. — LAUSANNE, 19. Les lecteurs de la « Weltwoche » se rappellent les vives attaques dirigées par son rédacteur en chef Karl von Schumacher contre le conseiller national L.-F. Meyer (Lucerne) qu'il accusait de confondre la politique et les affaires en usant de son influence parlementaire pour faire accorder à l'Italien Castiglioni un permis de séjour en Suisse, en vue de la création de la Ipsa S. A., destinée à la raffinerie d'huile en Suisse. Castiglioni était connu pour avoir fait des affaires financières de grande envergure qui, moralement, n'étaient pas inattaquables, et M. von Schumacher laissait entendre que l'ancien conseiller national Meyer avait un intérêt personnel à la fondation de la société. L.-F. Meyer actionna le rédacteur en chef de la « Weltwoche » en dommages-intérêts de 5500 francs, mais fut débouté par les tribunaux zuricois. Saisi d'un recours en réforme, le Tribunal fédéral a confirmé le déboutement du demandeur.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Le général prend congé de Fribourg

Le général Guisan a pris officiellement congé des membres du gouvernement fribourgeois, mercredi après-midi, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les salons de la chancellerie d'Etat. Puis une réception eut lieu à l'hôtel Suisse, au cours de laquelle le président du gouvernement exprima les remerciements du peuple fribourgeois au général Guisan.

Ce dernier se félicita de la bonne tenue des troupes fribourgeoises au cours de cette mobilisation de guerre. Le corps officiel de musique de la Landwehr a exécuté divers morceaux patriotiques sur la place Georges-Python.

Le jugement dans l'affaire de la « Cremo »

(c) La cour pénale du département fédéral de l'économie publique, présidée par M. Leuba, de Neuchâtel, a entendu hier matin la dernière plaidoirie sur l'affaire de la « Cremo », société anonyme pour la fabrication et l'écoulement du beurre, à Fribourg.

Après deux heures de délibérations, la cour a rendu le jugement suivant : L'ancien directeur M. est condamné à six mois de prison sans sursis, à 3000 fr. d'amende et à la moitié des frais; l'ancien comptable K. est condamné à quatre mois de prison, à 2000 fr. d'amende et au quart des frais; la société anonyme « Cremo », représentée par son président, payera 5000 francs d'amende et un quart des frais. En outre, un montant de 155,000 fr. provenant de la vente illicite du beurre, a été confisqué au profit de la Confédération. La « Cremo » est solidaire du paiement des amendes et des frais.

Naissances

Pierre et Jean-Claude STUDER ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Françoise

Neuchâtel, 16 septembre 1945

Maternité. La Rotonde.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 sept. Température. — Moyenne : 17,6 ; min. : 13,9 ; max. : 22,4. Baromètre. — Moyenne : 722,4. Eau tombée : 2,3. Vent dominant. — Direction : sud-ouest ; force : modéré. Etat du ciel : variable. Pluie pendant la nuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719,5)

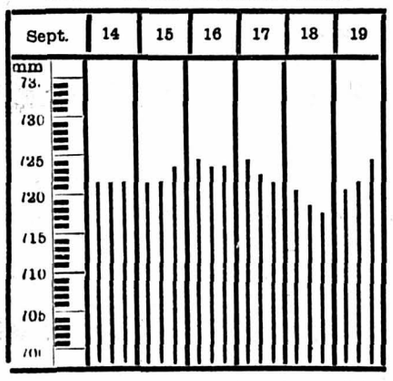

Niveau du lac, du 18 sept., à 7 h. : 429.90
Niveau du lac, du 19 sept., à 7 h. : 429.87

Température de l'eau : 18°

Prévisions du temps. — Jeudi, belle éclaircie, tendance à la bise.

Chronique régionale

Les prix de la vendange

La motion Corswant demandant au Conseil d'Etat de renoncer au système de la vente de la vendange au degré ayant été repoussée par le Grand Conseil dans sa séance de mardi après-midi, le Conseil d'Etat s'est aussitôt réuni et a pris un arrêté concernant les prix de la vendange pour 1945. Les échelles de prix sont les suivantes :

Vendange blanche

Degrés d'alcool	Degrés Œchslé	Prix de la gerle en fr.
10,5	78	116.—
10,3	77	113.—
10,1	76	110.50
10	75	108.50
9,8	74	107.—
9,6	73	106.—
9,5	72	
9,3	71	
9,2	70	105.50
9	69	
8,8	68	
8,7	67	105.—
8,6	66	104.50
8,4	65	103.50
8,2	64	102.50
8,1	63	101.—
7,9	62	99.50
7,8	61	98.—
7,6	60	96.—

Vendange rouge

Degrés d'alcool	Degrés Œchslé	Prix de la gerle en fr.
12,3	90	181.—
12,2	89	177.—
12	88	173.50
11,9	87	170.50
11,7	86	168.—
11,5	85	166.—
11,4	84	164.50
11,2	83	163.50
11	82	
10,9	81	163.—
10,8	80	
10,6	79	162.50
10,5	78	161.50
10,3	77	160.—
10,1	76	158.—
10	75	155.50
9,8	74	152.50
9,6	73	149.—
9,5	72	145.—
9,3	71	140.50
9,2	70	135.50

Pour chaque degré supérieur à 78 pour le blanc, et à 90 pour le rouge, augmentation de 2 fr. par degré.

Pour chaque degré inférieur à 60 pour le blanc, et à 70 pour le rouge, diminution de 2 fr. par degré.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pour les petits et les grands comités

La nouvelle gare de Neuchâtel a présenté jusqu'ici une lacune assez grave et qui a causé des désagréments à pas mal d'hommes d'affaires du dehors et à tous ceux — et on sait qu'ils sont nombreux en Suisse — qui organisent entre deux trains des comités ou des assemblées restreintes : notre gare n'offrait pas de salle ou de salon qui se prêtât commodément à une réunion tranquille, dans un local de dimensions moyennes. La grande salle du premier étage permettait des assemblées assez nombreuses, mais privées du confort qu'exigent aujourd'hui les affaires, et que donnent les fauteuils « club » ou tout au moins les chaises rembourrées. Même divisée en deux, cette grande salle n'avait pas les agréments des salons distingués que les gares de Lausanne ou de la Chaux-de-Fonds, par exemple, ont installés depuis longtemps.

Mais cette lacune va être comblée, car la grande salle en question, qui dépendait jusqu'à présent de l'administration des C. F. F., sera mise à la disposition du buffet de la gare. Le tenancier se chargera sans doute de lui donner le confort nécessaire et de l'aménager de telle sorte que les comités puissent dorénavant s'y tenir, sans qu'ils soient obligés de siéger sous les yeux du public, ou de se rendre en ville en perdant un temps précieux. « Times is money ! »

NEMO.

AU THÉATRE

« Œdipe », de Sophocle

C'est un des sommets, sans doute le sommet de la tragédie grecque que la compagnie Paul Pasquier représentait hier soir au Théâtre, dans ce petit Théâtre de Neuchâtel dont les dimensions dérisoires se prêtent bien peu, évidemment, à l'esthétique grecque, au style de Sophocle, à ses magnifiques périodes oratoires qui sont faites pour s'élever jusqu'au haut des gradins du théâtre antique. Et l'on songe à ce que serait « Œdipe » dans un pareil cadre, avec les chœurs et la musique qui accompagnaient à l'origine le jeu des acteurs.

Il n'empêche qu'« Œdipe », dans un théâtre moderne, garde toute sa puissance d'émotion. Vrai, l'art dramatique n'a pas fait de progrès depuis 2500 ans! Cette brève tragédie nous tient constamment dans les régions hautes de l'âme humaine, nous y engage d'emblée et ne nous lâche plus que nous n'ayons saisi tout le drame de la destinée humaine dans ce qu'elle a de plus inéluctable. Atrocité du destin auquel on ne peut échapper, et surtout pas quand on veut le déjouer en rusant avec lui, voilà toute l'histoire d'Œdipe. Elle porte aussi bien aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq siècles, car elle n'est pas moins vraie.

Quand M. Paul Pasquier créa « Œdipe » au théâtre du Château, à Lausanne, l'année passée, dans la version si belle que l'on doit à un helléniste, M. André Bonnard, sa troupe avait donc le bénéfice d'effets de scène plus frappants qu'ici, mais la représentation d'hier soir a quand même été, dans l'ensemble, une réussite. Les décors, qui se réduisaient à une colonnade et à un rideau gris, étaient de bon goût, et les costumes choisis avec soin. Mais parlons des acteurs.

M. Pasquier, qui tenait le rôle d'Œdipe, le sentait profondément, et l'a rendu avec force au début surtout; vers la fin de la pièce, en revanche, sans doute fatigué, il a glissé quelque peu dans le pathos et s'est mis à crier trop fort et à s'extérioriser à l'excès. Mme Jane Rosier nous a présenté une Jocaste belle, et justement pathétique. Le rôle de Créon était interprété par M. Daniel Fillion, qui ne manquait ni de noblesse ni de maîtrise de soi, mais en revanche de quelque peu de sensibilité, notamment dans la dernière scène où il devait paraître clément alors qu'il semblait froid.

M. Adrien Nicati excellait dans les compositions de Tirésias et du berger. Il a toujours excellé d'ailleurs dans ces rôles brefs qu'il rend très expressifs, ce qui ne veut pas dire qu'il ne serait pas capable de tenir de plus longs rôles; mais nous n'avons pas eu souvent l'occasion de le voir faire ainsi ses preuves. Et nommons encore MM. Jean Ayme, André Mauriand, Claude Mariau, Paul Darzac, René Serge et Georges Amiens, qui complétaient heureusement la distribution.

Comme on le voit, ce spectacle inaugure bien la saison théâtrale à Neuchâtel.

R.-F. L.

Un recours au Conseil d'Etat contre la récente élection au Conseil communal

Après l'élection de M. Jean Liniger au Conseil communal, nous avions annoncé qu'un groupe de citoyens se proposaient de recourir contre cette nomination qui, à leur avis, a été faite en violation des dispositions légales. C'est maintenant chose faite: MM. Gustave Neuhaus et Oscar Bellenot ont déposé un recours auprès du Conseil d'Etat. Celui-ci est en effet l'autorité de surveillance *en matière communale*, en vertu de l'article 67 de la Constitution neuchâteloise.

Le recours se fonde principalement sur l'article 51 du règlement de la commune de Neuchâtel, selon lequel les membres du Conseil général doivent quitter la salle des délibérations avec leurs parents et alliés jusqu'au quatrième degré quand l'objet en discussion les concerne particulièrement. Selon les recourants, cette disposition aurait dû interdire à MM. Liniger père et fils de prendre part au vote qui concernait ce dernier, ce qui aurait eu pour conséquence qu'à la première séance en tout cas, M. Aragno aurait été élu ; il avait en effet obtenu 20 voix, tandis que M. Jean Liniger n'en aurait pas recueilli plus de 18 si le règlement avait été respecté.

Nous avions déjà montré qu'il s'agit là d'un délicat problème juridique, car l'article 51 se trouve compris dans le chapitre « délibérations » et non pas dans le chapitre « votations et nominations ». Mais sur ce point, les recourants invoquent l'esprit de la loi (si un député ne peut pas prendre part à une discussion qui le concerne, à plus forte raison ne doit-il pas participer au vote qui la suit) et par analogie l'article 56 du règlement du Grand Conseil qui est le suivant: « Si l'objet de la discussion concerne en particulier un membre du Grand Conseil, celui-ci et ses parents et alliés, jusqu'au troisième degré inclusivement, se retirent pendant la discussion *et la votation.* »

De plus, les recourants estiment que le président du Conseil général a violé l'article 14 du règlement communal, qui lui impose l'obligation de veiller à l'observation de ce règlement, et enfin que l'article 55 du même règlement, qui prévoit que les nominations ont lieu, au troisième tour, à la majorité relative, est en contradiction avec l'article 32 de la loi sur les communes qui, fixant les attributions du Conseil général, déclare qu'il nomme au scrutin secret, à la *majorité absolue*. Le recours demande l'annulation de l'élection du 10 septembre, et la convocation du Conseil général pour procéder à une nouvelle nomination.

Quoi qu'il en soit de cette argumentation sur le bien-fondé de laquelle nous ne saurions nous prononcer, le Conseil d'Etat devra prendre une décision sur ce recours, et le public l'attendra avec beaucoup d'impatience. Si ces deux citoyens se trouvent finalement déboutés, ils pourront d'ailleurs encore s'adresser au Tribunal fédéral par le moyen du recours de droit public.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Enchères de vendange

(c) Mardi soir avait lieu dans la grande salle de l'hôtel du Cheval-Blanc, l'assemblée des propriétaires de vignes et les enchères de vendange de la commune. M. Werner Rüsch, président de commune, ouvre la séance et demande des propositions concernant l'ouverture du ban des vendanges. Après une courte discussion, la proposition de lever le ban pour mercredi est acceptée. Quelques indications sont encore données sur la vente de la vendange qui s'effectuera cette année encore au degré.

La commune met ensuite quatre lots aux enchères. Ils seront tous vendus au prix officiel à trois encaveurs du village.

Si la quantité de vendange est très faible cette année, on ne peut pas en dire autant de la qualité qui sera probablement la meilleure qu'on ait eue depuis longtemps.

LE LANDERON

Rupture d'une ligne à haute tension

Hier matin, aux environs de 6 heures, la ligne à haute tension des Forces motrices bernoises, qui traverse la gare du Landeron, s'est rompue et est venue s'abattre sur les lignes des C.F.F., ce qui a causé de nombreux dérangements aux installations ferroviaires.

Les électriciens de la sous-station du Vauseyon ont été immédiatement alertés et à 7 h. 15, les travaux de réparation étaient terminés. Cependant, les trains de la ligne Bienne-Neuchâtel ont subi des retards de 15 à 45 minutes.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Un ouvrier se fracture le crâne à la gare

(c) Lundi, un ouvrier de la maison Zublinden, qui était occupé au déchargement de la tourbe en gare de Travers, a été victime d'un grave accident. Il est tombé et s'est fracturé le crâne. Il souffre également d'une fissure à la colonne vertébrale. Le blessé a été conduit à l'hôpital de Couvet.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Des permissionnaires américains à la Chaux-de-Fonds

Grâce aux démarches entreprises par l'Office neuchâtelois du tourisme et les hôteliers de la ville, un contingent de soixante soldats américains arrivera chaque jour à la Chaux-de-Fonds et cela depuis samedi prochain. Ce contingent sera probablement plus élevé encore dès le mois d'octobre.

VUE-DES-ALPES

Un cycliste fait une chute grave

(c) Lundi, un habitant du Locle, M. F. P., descendait à bicyclette la route de la Vue-des-Alpes, côté sud, lorsque pour une cause non encore déterminée, il fit une chute. On s'empressa autour du blessé qui fut relevé avec une fracture du crâne et une fracture du bassin. La victime a été transportée à l'hôpital de Landeyeux. Son état est grave.

JURA BERNOIS

SELEUTE

De mystérieux incendies

Un incendie a complètement détruit la ferme de M. Fritz Muhler, à Seleute, qui était assurée pour 45,000 fr. C'est la quatrième ferme incendiée à Seleute en moins d'un an. Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête.

Repose en paix.

Madame Gustave Quinche-Marti, à Fontaines ; Monsieur et Madame René Quinche et leur petite Mady, à Fontainemelon ; Madame et Monsieur Ernest Brunner, à Noiraigue ; Mademoiselle Berthe Quinche, à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Nelly Quinche, à Fontaines ; Monsieur et Madame Maurice Quinche et leurs petites Jacqueline et Gisèle, à Gorgier ; Madame et Monsieur Pierre von Allmen, à Noiraigue ; Monsieur Louis Quinche et famille, ainsi que les familles Bula, Zaugg, Furer, Campisini, Christinat et Marti ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle

Hélène QUINCHE

leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante et parente que Dieu a rappelée à Lui, après quelques jours de maladie, dans sa 43me année.

Fontaines, le 18 septembre 1945.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance : de qui aurais-je peur ?
L'Eternel est la force de ma vie : de qui aurais-je crainte ?

Culte au temple de Fontaines, vendredi, à 13 heures. L'incinération aura lieu à Beauregard, vendredi à 14 heures.

Madame veuve Ed. Sydler-Hochuli, ses enfants et petits-enfants, à Zurich, Claridenstrasse 32 ; Madame et Monsieur Charles Zanger-Hochuli et leurs enfants, à Carlsruhe ; Madame et Monsieur Marcel Vuithier-Hochuli et leurs enfants, à Neuchâtel ; les familles Hochuli et Hess, ainsi que Mademoiselle C. Doyon, sa dévouée gouvernante, font part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Jacques HOCHULI

leur bien cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et ami, survenu après une courte maladie dans sa 81me année.

Neuchâtel, le 19 septembre 1945.
(Port-Roulant 7.)

Heureux ceux qui procurent la paix...

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 21 septembre 1945. Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Madame Herbert Laurence-Carrel, à Cressier; Monsieur et Madame Frédéric Carrel, leurs enfants et leur petite-fille, à Cressier et Berne; les familles parentes et alliées, en Suisse et en Angleterre, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Herbert-B. LAURENCE

leur bien cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 51me année, après une courte maladie.

Cressier, le 19 septembre 1945.
(Clos Rousseau.)

Que Ta volonté soit faite.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 21 septembre, à 16 heures. Culte au crématoire.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame et Monsieur Max Berthoud-Mœri et leurs enfants Claude et Simone, à Serrières ; Monsieur et Madame Max Mœri, à Colombier ; Madame et Monsieur Emile Meyer-Mœri et leurs enfants Jean-Pierre, Francis et Anne-Marie, au Locle ; Monsieur et Madame Jean-Louis Mœri-Dubois et leur fils Jean-Maurice, au Locle ; Madame et Monsieur Jacques Kubli-Mœri et leurs enfants Eric et Anne-Lise, à Landquart-Fabrique ; Mesdemoiselles Lina et Ida Mœri, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert MŒRI

maître sellier-tapissier

leur cher père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, aujourd'hui 18 septembre 1945, dans sa 72me année.

Colombier, le 18 septembre 1945.

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.
Jean XIII, 34.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 21 septembre, à 13 heures.

Madame Berthe Roth-Jakob et ses fils Fritz, René et Jean-Pierre, à Aarau; Madame Alice Roth et ses fils, à Zurich ; Madame A. Jakob-Maillardet, à Fontaines ; Monsieur et Madame Jakob-Christinger, à Fontaines, et les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable de leur cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

le capitaine Fritz ROTH

que Dieu a repris à Lui, mercredi matin, à l'âge de 51 ans, après une courte et pénible maladie vaillamment supportée.

Aarau, le 19 septembre 1945.
(Buchenweg 1.)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe XXX, 15.

L'incinération aura lieu à Aarau samedi 22 septembre à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel